

*l'Anti*capitaliste

N°163 | Janvier 2025 | 4,5 €

la revue mensuelle du NPA



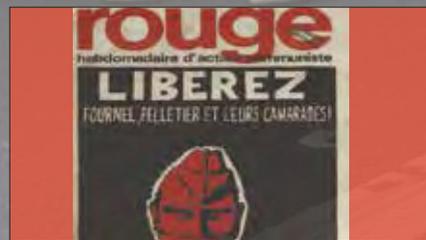
POUR UN ANTIRACISME MILITANT



OLIGARCHIE BOURGEOISE ET
DÉMOCRATIE SOCIALISTE



L'ÉTAT TURC ET LA
QUESTION KURDE



IL Y A 50 ANS :
LE PROCÈS DE DRAGUIGNAN

Sommaire

ÉDITORIAL

Philippe Rajsfus Mort d'un fasciste, antisémite et tortionnaire **3**

PREMIER PLAN

Uraz Aydin L'État turc et la question kurde **4**

DOSSIER

Comité de rédaction Présentation du dossier antiracisme **9**

Édouard Soulier Race, classe — conscience de classe et conscience de race **8**

H. Marra, N. Menna et A. Larrache Conscience de classe et antiracisme **11**

Amel Qu'est ce que le racisme ? **14**

An Gwesped Antiracisme politique ou antiracisme moral ? **17**

Hafiza b. Kreje Qu'est-ce que la lutte contre l'islamophobie ? **20**

Louisa D. et Hafiza b. Kreje L'intersectionnalité en marxistes. **22**

Stéphane Waha Cinquante nuances de blancheur **25**

Omar Slaouti Les quartiers populaires, foyers de résistance **27**

THÉORIE

Jean Batou Oligarchie bourgeoise et démocratie socialiste **32**

FOCUS

Robert Pelletier Le procès des appelés du contingent de Draguignan **36**

Retrouvez notre revue sur sa page du site *L'Anticapitaliste* :
<https://lanticapitaliste.org/presse/revue>.

ERRATUM

Dans notre revue n°162 de décembre 2024, l'article de Jean-Claude Vessillier *Un nouveau cours pour gagner contre les fermetures d'usines* a été attribué par erreur à Jean-Claude Laumonier. Toutes nos excuses aux deux auteurs.

Couverture : © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Le NPA-L'Anticapitaliste a décidé de continuer sa souscription nationale pour acquérir un local regroupant toutes ses activités politiques, nationales, internationales, son imprimerie, la rédaction de sa presse papier et digitale et sa librairie à Rotographie à Montreuil (93).

Nous avons déjà récolté plus de la moitié des 800 000 euros nécessaire. Il nous reste encore un effort à faire pour 2025 !

POUR UNE GAUCHE DE COMBAT
UN LOCAL
POUR LE NPA
L'Anticapitaliste

FAITES UN DON SUR
SOUSCRPTION.NPA2009.ORG



NPA
L'Anticapitaliste

S'ABONNER

PAR CHÈQUE

à l'ordre de : NSPAC 2, rue Richard-Lenoir — 93100 Montreuil Cedex
France et DOM-TOM

| Tarif standard | | |
|---|-----------------|----------------|
| Revue mensuelle | 6 mois 22 euros | 1 an 44 euros |
| Revue + Hebdo | 6 mois 50 euros | 1 an 100 euros |
| Tarif je-nes/ chômeurs/ précaires | | |
| Revue mensuelle | 6 mois 18 euros | 1 an 36 euros |
| Revue + Hebdo | 6 mois 38 euros | 1 an 76 euros |

Étranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <https://lanticapitaliste.org/abonnement>

| Tarif standard | | |
|---|------------------------|--|
| Revue + Hebdo | 25 euros par trimestre | |
| Tarif je-nes/ chômeurs/ précaires | | |
| Revue + Hebdo | 19 euros par trimestre | |

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA-L'Anticapitaliste

Comité de rédaction :

Fabienne Dolet, Raphaël Greggan, Thierry Labica, Hafiza b. Kreje, Antoine Larrache, Hélène Marra, Robert Pelletier, Laurent Ripart, Édouard Soulier.

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Directrice de la publication :

Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction :

Raphaël Greggan

Diffusion :

diffusion.presse@npa2009.org

Administration :

01 48 70 42 30
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire :

0519 P 11509

Numéro ISSN :

2269-370X

Société éditrice :

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage :

3 000 exemplaires

Maquette et impression :

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 21
Fax : 01 48 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

Mort d'un fasciste, antisémite et tortionnaire

PHILIPPE RAJSFUS*

Le 7 janvier 2025, nous célébrons la mort de Jean-Marie Le Pen. Et si l'homme est enfin mort, ses idées sont malheureusement bien vivantes. Nous publions ici un texte présentant l'édition numérique d'un livre de Maurice Rajsfus (1928-2020), militant infatigable contre l'extrême droite. Nous continuons son combat contre le fascisme quelle que soit la forme qu'il prend.

Pas de quoi se lamenter ! L'occasion, en tout cas, de lire ou relire le recueil d'articles de Maurice, intitulé *En gros et en détail, Le Pen au quotidien 1987-1997*. Ce livre était paru initialement aux éditions Paris-Méditerranée en 1998. Il est de nouveau disponible, dans un format numérique, téléchargeable gratuitement, sur le site de l'association des Ami-es de Maurice Rajsfus.

Pour celles et ceux qui s'interrogent sur les racines et l'AD-Haine du F-Haine devenu R-Haine, il y a du grain à moudre dans ces différentes chroniques, ces articles ou ces éditoriaux parus, pour la plupart, dans le mensuel *Ras l'Front*, organe de presse du réseau antifasciste du même nom, créé en 1990 et dont Maurice fut le président durant plusieurs années.

Il n'est qu'à lire l'extrait suivant de l'introduction de l'édition d'origine, pour saisir, malheureusement, à 25 ans de distance, l'actualité de ces écrits antifascistes : « *En 1998, le Front national est, plus qu'une menace, un danger immédiat. Même s'il ne dispose pas encore d'une masse militante significative, le parti de Jean-Marie Le Pen voit son idéologie circuler sans la moindre difficulté. Le Front national fait désormais partie du paysage politique et cette situation paraît naturelle au plus grand nombre. Peu importe que ce parti se revendique de la démocratie avec un projet non dissimulé de la supprimer. Le Front national est toléré, sinon accepté, par l'opinion publique.* »

Certes, la secousse du 21 avril 2002 n'était pas encore advenue et encore moins celles des seconds tours des élections présidentielles de 2017 et 2022 et l'irruption de 89 députés-

bruns au Palais Bourbon, en juin de cette même année. Cependant, le remplacement de Front par Rassemblement et la disparition du père au profit de la fille, ne changent en rien les analyses historiques. Seuls les diagnostics politiques et sociaux se sont aggravés, après 25 années de contre-réformes libérales, fauteuses de précarisation et de misère, terreau sur lequel les postures xénophobes et les discours de rejet et d'exclusion prospèrent. À tel point que nombre des obsessions de cette engeance fascisante, comme le délire de la submersion migratoire, ont désormais pénétré profondément dans de nombreux secteurs de la société et sont reprises, sans filtre, par de prétendus journalistes qui parquent dans les médias contrôlés, entre autres, par le milliardaire Bolloré. À tel point également que la droite classique, Les Républicains en tête, et la droite actuellement au pouvoir courent après les idées fixes de l'extrême droite par effet de conviction ou par calcul particulièrement mortifère. Une course où, à la fin, aucun de ces apprentis sorciers ne sortira vainqueur.

Certes, la pseudo normalisation du F-Haine, devenu R-Haine, a également entraîné le développement de courants néofascistes plus radicaux qui rejettent la « tiédeur » de la maison-mère, comme l'ont montré la campagne du dénommé Zemmour et les 7% de suffrages exprimés, obtenus lors des présidentielles de 2022. Courant d'extrême droite qui a rallié à lui, le temps de cette campagne, les groupes néonazis, royalistes, suprémacistes et antisémites les plus divers, pour assurer les collages, la sécurité

des meetings et faire le coup de poing, si nécessaire, comme à Villepinte. Ce sont ces groupes radicaux, qui se comptent aujourd'hui par dizaines, qui font régner la terreur dans certains quartiers comme à Lyon et d'autres grandes villes, ainsi que dans un certain nombre d'universités.

Ce développement de groupes qui prospèrent sur la nostalgie du fascisme et du nazisme ne peut que renforcer notre volonté d'en dénoncer les méfaits et les liens maintenus, quoi qu'en dise la maison-mère, avec le F-Haine devenu R-Haine.

Pour toutes celles et tous ceux qui n'entendent pas se laisser abuser par une dédramatisation de façade du lepénisme et par une respectabilité en trompe-l'œil, acquise à l'Assemblée nationale avec la complicité de la macronie, ces écrits les éclaireront sur l'héritage clairement fascisant de ce parti qui roule pour une ambition personnelle. Hier, celle du père ; aujourd'hui, celle de la fille. Face au danger de cette marée brune qui ne cesse de monter, il nous est apparu nécessaire de mettre à disposition ces écrits qui révèlent le véritable visage du lepénisme, hier comme aujourd'hui : celui de la barbarie. Lisez-les et faites-les circuler !

Cette édition numérique est augmentée d'une préface inédite, rédigée par Ugo Palheta. Nous l'en remercions vivement. Merci également à Loïc Faujour pour l'illustration de couverture. □

* Ce texte est initialement paru sur le blog *Mediapart* de Philippe Rajsfus. Le fichier est à télécharger ici : <https://www.mauricerajsfus.org/telechargements/>

L'État turc et la question kurde : contradictions et fragilités d'un nouvel espoir

URAZ AYDIN*

Plus de neuf ans après l'échec des négociations entre le leader du PKK Abdullah Öcalan et l'État turc, et la fin du cessez-le-feu, le régime d'Erdogan tente à nouveau de forcer le PKK (et ses forces en Syrie, au Rojava) à déposer les armes. Toutefois ce nouveau « processus », entamé par le leader de l'extrême droite Devlet Bahçeli reste pour le moment totalement flou au niveau des droits que pourrait obtenir le peuple kurde, mis à part une probable libération d'Öcalan, s'il appelle au démantèlement des forces armées kurdes.

Le Président Recep Tayyip Erdogan a résumé son approche de la « résolution » du conflit en ces termes : « *Ou ils vont enterrer leurs armes ou nous les enterrerons avec leurs armes* ».

UNE PRÉCÉDENTE TENTATIVE AVORTÉE

La dernière tentative significative de négociation remonte au processus de paix de 2013-2015 qui portait sur plusieurs sujets clés visant à mettre fin au conflit armé et à établir une solution politique à la question kurde en vue d'élargir l'hégémonie de l'AKP au sein de l'électorat kurde. Il s'agissait de négocier un cessez-le-feu durable et le retrait des forces armées du PKK hors des frontières turques. Ce qui incluait également des discussions sur le désarmement progressif des combattants kurdes. Mais ceci comprenait aussi des conquêtes démocratiques comme la reconnaissance des droits culturels et linguistique, des réformes constitutionnelles, une démocratisation et autonomisation partielle de l'administration locale, la libération des prisonniers politiques etc.

Le projet avait avorté pour des raisons internes et externes, profondément liées à la colonisation historique du Kurdistan divisé entre quatre États. D'une part la consolidation de l'administration autonome au nord-est de la Syrie, au Rojava par les Kurdes

syriens, sous la direction du Parti de l'Union démocratique (PYD) et sa branche armée, les Unités de protection du peuple (YPG) avait déjà été perçu par Ankara comme une menace. Le régime turc avait tenté d'enrayer cette consolidation à travers son soutien à DAESH, notamment lors du siège de la ville de Kobane dans le Kurdistan syrien par l'organisation djihadiste. Ceci avait engendré des émeutes massives du côté turc de la frontière au sein du peuple kurde, début octobre 2014.

D'autre part, Selahattin Demirtaş, le leader du HDP, parti légal du mouvement kurde, avait mené une campagne effective lors des élections législatives de juin 2015, rassemblant une partie importante de la gauche contre l'ascension d'Erdogan au poste de président. Le HDP obtenant un résultat inespéré de 13,1% entrait au parlement et empêchait l'AKP de former le gouvernement tout seul. C'est ainsi que débuta ce que nous avons appelé à l'époque, la descente aux enfers. Attentats, répression, massacres et reprise de la guerre... Le tournant de 2015 a été décisif dans le changement de nature même du régime d'Erdogan, qui s'allia désormais au parti historique de l'extrême droite fasciste turque, le MHP (Parti du Mouvement nationaliste) et remilitarisa la question kurde.

RÉPRESSION BRUTALE ET EXPORTATION DU CONFLIT

Ainsi depuis 2015 l'arbitraire et la criminalisation font partie des « règles du jeu » politique. La tentative de coup d'État de 2016 par son ancien allié (la confrérie Gülen) a permis au régime de renforcer encore plus son caractère autocratique et répressif, particulièrement contre le mouvement kurde. Plus d'une dizaine de milliers de militants du parti légal sont derrière les barreaux depuis plusieurs années. Les principales figures civiles du mouvement, ses ancien-nes président-es, porte-paroles, leaders, député-es sont aussi emprisonné-es et purgent des peines de plusieurs dizaines d'années. Aux lendemains de chaque élection régionale et municipale quasiment tous les maires des municipalités de la région kurde sont démis de leurs fonctions sous accusation de lien avec le terrorisme (une grande partie est condamnée) et remplacés par des administrateurs nommés par l'État. Ainsi les choix politiques des kurdes, même en l'absence de fraude de la part du régime, ne sont pas respectés, et leurs élu-es (élu-es souvent avec plus 70-80% des voix) sont mis en détention.

Précisons au passage que le même procédé a commencé à être appliqué aux mairies détenues par le CHP, principal parti d'opposition de centre-gauche républicain ces derniers mois. Au

moment où ces lignes sont rédigées, le maire du district de Beşiktaş à Istanbul (un des bastions de l'opposition séculaire) a été arrêté, formellement sous accusation de corruption, mais dont le vrai motif reste indiscutablement politique.

Ainsi, si le peuple kurde continue à combattre, à revendiquer son identité, le mouvement en lui-même a été énormément affaibli au cours de ces dernières années. Quant à la branche armée, sa direction est toujours en place dans les montagnes d'Irak du nord et subit les attaques (avec usage intensif de drones, de part et d'autre) de l'armée turque. Mais ses effectifs se sont presque complètement retirés du territoire turc pour rejoindre les YPG dans le Rojava (officiellement, Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie).

Ainsi la question kurde, ou plus exactement le conflit avec le mouvement kurde, a été en quelque sorte exportée dans les pays voisins, l'Irak et la Syrie où l'État turc continue de diverses manières, diplomatique, économique et militaire, à essayer de mettre fin à la présence du mouvement kurde pro-Öcalan et bien entendu à l'administration autonome qu'elle dirige.

RAPPORTS DE FORCE INTERNES

Toutefois, malgré une gestion autoritaire de la société et une perte d'intérêt de la part de l'opinion publique envers la politique, le bloc AKP-MHP d'Erdogan a reçu lors des municipales de mars 2024 un des pires revers de son histoire. Ainsi, avec un taux de participation plus faible que les précédents suffrages, le CHP a remporté une victoire inattendue en obtenant 37,8 % des voix contre 35,5 % pour le parti d'Erdogan, l'AKP. C'est la première défaite d'Erdogan depuis 2002. Le CHP a également réussi à gagner les mairies dans de véritables bastions de l'AKP mais, plus important, Istanbul et Ankara sont restés aux mains de l'opposition. Parmi les facteurs de cette défaite de l'AKP, on doit compter avant tout l'inflation et la hausse du coût de la vie qui sont devenus insupportables pour une grande majorité de la population.

Ce fut donc un revers affligeant pour Erdogan, pour lequel continuer à occuper son poste de Sultan est prioritaire pour la survie de son régime réactionnaire. La guerre génocidaire d'Israël envers le peuple palestinien,



Manifestation pour les 10 ans des attentats contre trois militantes kurdes, Paris, 7 janvier 2023. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

et à la suite ses offensives envers le Liban et l'Iran, ont constitué une occasion de restructurer l'espace politique en tentant de neutraliser les forces de l'opposition. Ainsi depuis le début de l'été 2024 les porte-parole du régime ont fait appel à un « front intérieur », signifiant une sorte d'union nationale face au risque de déstabilisation des pays voisins, si ce n'est à une attaque d'Israël. Bien entendu, la probabilité d'une telle offensive de la part de l'État sioniste n'a aucune crédibilité. Car si le Président turc aime exprimer sa solidarité avec la cause palestinienne, les rapports économiques avec Israël n'ont point été touchés. Mais Erdogan dans toute sa trajectoire politique et surtout afin de faire de la Turquie une puissance régionale, a amplement bénéficié des mobilisations nationalistes-militaristes dans des cas de conflit internationaux, surtout pour apaiser les tensions politiques à l'intérieur du pays. Donc, il était tout à fait prévisible qu'il tente de se servir du sentiment populaire antisioniste pour reforger son hégémonie en neutralisant les dynamiques oppositionnelles internes.

UN MOTIF INTERNATIONAL

C'est dans un tel contexte de tensions et conflit géopolitique au Moyen Orient que, après quelques signes de rapprochement, le leader fasciste Devlet Bahçeli a finalement appelé, le 22 octobre 2024, à la grande surprise de toutes et tous, Abdullah Öcalan (désigné comme « la tête des terroristes ») à venir s'exprimer au Parlement, annoncer la fin de la lutte armée et la dissolution du PKK.

Abdullah Öcalan étant en prison sur l'île d'Imrali, au large d'Istanbul depuis 1999, il aurait fallu tout d'abord lever son isolement carcéral pour qu'il puisse s'exprimer et si le démantèlement de son organisation était annoncé, il pourrait en contrepartie peut-être bénéficier du « droit à l'espoir » qui lui permettrait d'être libéré malgré sa condamnation à perpétuité. Le fait que Bahçeli soit le représentant du courant politique le plus opposé à une résolution pacifique de la question kurde et partisan de la répression violente fut bien entendu source de suspicion. De plus ni le Dem Parti (parti de gauche pro-kurde, nouveau nom du HDP), ni l'AKP et le MHP ne semblaient être au courant de cette « invitation ». Il a fallu aussi plusieurs jours pour comprendre si Bahçeli et Erdogan étaient sur la même longueur d'onde, si Erdogan était préalablement mis au courant d'une annonce si radicale. Ou bien si la clique d'Erdogan avait déjà entamé un nouveau dialogue avec Öcalan, à l'insu de Bahçeli (et de toute l'opinion publique) et que ce dernier, refusant d'être éloigné d'un tel processus avait préféré publiquement monter les enchères en guise de marchandage. À l'heure qu'il est, il nous est toujours difficile de savoir comment se sont déroulées les négociations entre les deux composantes du régime. Mais il pourrait plutôt s'agir d'une « division du travail » entre les deux leaders, Erdogan laissant à Bahçeli la tâche d'annoncer le

nouveau projet et préférant observer les réactions, du moins au début.

Reste à comprendre le motif d'un tel projet, annoncé si abruptement, qui semble anachronique étant donné la faiblesse du mouvement kurde à l'intérieur des frontières turques. L'argument populaire de l'opposition était que pour pouvoir élire Erdogan une fois de plus président aux prochaines élections, le régime nécessitait un changement de constitution, et que pour rassembler les 400 voix (sur 600) au parlement le bloc AKP-MHP avait besoin du soutien du Dem Parti. Toutefois la radicalité de la proposition aurait pu aussi détacher des voix du bloc islamiste-nationaliste car il faut bien comprendre que parler de la libération d'Öcalan auquel même les visites de ses avocats et de sa famille sont interdites, est un sujet tabou et dont l'évocation même est passible de sanction.

Le motif devait donc être d'ordre international, une question de « sécurité nationale » principalement en rapport avec la présence de mouvement kurde armé dans les pays limitrophes. Une déstabilisation du régime en Iran et un chaos géopolitique dans le Moyen-Orient auraient bien sûr pu donner de la force au mouvement kurde et lui permettre d'obtenir des avancées territoriales. Mais cette option paraissait encore lointaine et n'expliquait pas l'urgence d'une résolution si radicale du conflit.

C'est finalement la chute accélérée du régime Assad en décembre 2024 qui a éclairci l'impatience du bloc d'Erdogan à faire annoncer la dissolution du PKK (et du PYD-YPG) par Öcalan. L'écroulement de la dictature baathiste et la prise du pouvoir par les salafistes du HTS auraient pu créer des rapports de force propices à une consolidation et élargissement de l'administration autonome kurde. Ankara ayant été bien entendu au courant du projet de renversement du régime plusieurs semaines à l'avance et en projetant d'y prendre part à travers la prétendue « armée nationale syrienne » qui est sous son contrôle, a indéniablement espéré désamorcer le risque d'une consolidation de l'autonomie kurde sous le nouveau régime. Ses offensives

sans relâche menées par l'ANS et l'aviation militaire turque sur le Rojava montre bien l'urgence du régime turc d'en finir le plus rapidement possible avec l'existence d'une zone kurde à ses frontières, notamment avant l'investiture de Donald Trump en tant que Président des États-Unis le 20 janvier 2025. Si Trump désigne Erdogan comme son ami, il est clair que les Kurdes de Syrie sont pour le moment, pour Washington et Tel Aviv, le principal allié dans la région, sur le terrain. Donc il est fort possible que Trump, tout en essayant de tenir Erdogan à ses côtés, tente de conserver une présence armée kurde sur le territoire syrien, non évidemment par ambition démocratique mais pour la défense de ses intérêts ainsi que ceux de l'État sioniste.

« UN NOUVEAU PARADIGME »

SELON ÖCALAN

Si le mystère du motif est enfin résolu, le déroulement des négociations demeure pour le moment inconnu. Le régime insiste pour que les pourparlers ne se fassent qu'entre l'État turc, Öcalan et le Dem Parti, sans inclure la direction du PKK et la principale figure du mouvement politique (civil) kurde, Selahattin Demirtaş. Et mis à part la libération d'Öcalan aucune mesure démocratique n'est pour le moment mentionnée.

Une première visite à Öcalan a été réalisée par la délégation du Dem le 28 décembre 2024 ; en voici le compte rendu : lors de cette réunion, où les derniers développements au Moyen-Orient et en Turquie ont été analysés, M. Öcalan a présenté des propositions de solutions positives face aux scénarios sombres qui nous sont imposés.

Voici le cadre général de ses réflexions et approches :

– Renforcer à nouveau la fraternité turco-kurde est une responsabilité historique, tout en devenant d'une importance cruciale et urgente pour tous les peuples.

– Pour le succès du processus, il est essentiel que toutes les sphères politiques en Turquie prennent des initiatives, agissent de manière constructive et apportent une contribution positive sans se laisser entraîner par des calculs étroits ou conjoncturels. L'un des terrains les plus importants pour ces contributions sera sans aucun doute l'Assemblée nationale turque (TBMM).

– Les événements survenus à Gaza et

en Syrie ont montré que la résolution de ce problème, que l'on tente de transformer en une gangrène par des interventions extérieures, ne peut plus être reportée. La contribution et les propositions de l'opposition sont précieuses pour mener à bien un travail proportionnel à la gravité de cette situation.

– Je possède la compétence et la détermination nécessaires pour apporter une contribution positive au nouveau paradigme soutenu par M. Bahçeli et M. Erdoğan.

– Mon approche sera partagée par la délégation avec l'État et les sphères politiques. À la lumière de ces éléments, je suis prêt à franchir l'étape positive requise et à lancer l'appel nécessaire.

– Tous ces efforts permettront de porter le pays au niveau qu'il mérite et constitueront en même temps un guide précieux pour une transformation démocratique. L'époque actuelle est celle de la paix, de la démocratie et de la fraternité pour la Turquie et la région.

Si la plupart de ses propos sont limités à des généralités, on peut néanmoins être sûr du fait que le leader du PKK soutient ce « nouveau paradigme » et qu'il se sent encore suffisamment respecté pour appeler l'organisation à se dissoudre. D'autre part qu'il mette l'accent sur le rôle du parlement et de l'opposition est aussi important, les négociations de 2013-2105 n'ayant été poursuivies principalement qu'entre les services de renseignements et Öcalan.

LA PAIX ET LA RÉOLUTION DE LA QUESTION KURDE, UNE ET MÊME CHOSE ?

La délégation du Dem Parti tâche de faire en sorte que cela soit différent cette fois-ci malgré tout le flou qui couvre le processus. Elle visite ainsi tous les partis représentés au Parlement pour leur exprimer la détermination d'Öcalan. La délégation a aussi rendu visite aux anciens co-présidents du HDP se trouvant en prison.

Selahattin Demirtaş a affirmé son soutien en ces termes : « *Bien que l'on évite avec insistance de donner un nom à ce processus, pour nous, il s'agit du "processus de Démocratisation, de Paix et de Fraternité". En tant qu'acteurs politiques opérant sur une base démocratique et pacifique, nous souhaitons, désirons et soutenons*

la fin définitive des conflits et de la violence. Nous affirmons que si M. Öcalan prend une initiative à cet égard lorsque les conditions seront réunies, nous serons à ses côtés. Toute initiative potentielle dépend bien entendu entièrement de lui. »

Cependant il n'omet pas de mettre en garde sur les nécessités (absentes pour le moment) d'un tel processus, au moment où de nouvelles mairies détenues par le Dem sont sous l'attaque du régime, leurs maires destitués et emprisonnés, et des villages du Rojava bombardés : « *Tout le monde doit savoir qu'il existe certaines bonnes intentions et des préparatifs menés avec ces bonnes intentions. Cependant, pour que le processus prenne une forme concrète, des étapes tangibles et rassurantes doivent être rapidement franchies... Une paix politique ne peut être durable que si elle est réalisée de manière à ouvrir toutes les voies pour une paix sociale, c'est-à-dire pour la démocratisation, l'égalité, la justice et les libertés. Dans ce cas, elle sera bénéfique pour tous, pour le pays comme pour ses citoyens. »*

Député du Dem Parti et membre de la délégation actuelle (ainsi que de celle de 2013) Sirri Süreyya Önder exprime ainsi les contradictions du processus : « *Dans l'opinion publique, les concepts de résolution [de la question kurde] et de paix sont souvent confondus. Cela n'est pas correct. La paix peut être établie même par une simple étreinte. La résolution, en revanche, est un processus de lutte démocratique et de long terme. La durée et la profondeur de ce processus varient en fonction des domaines problématiques. Pour l'instant, ce que nous essayons de construire, c'est la paix. »* La résolution devrait donc attendre son tour...

Quant à Bahçeli, le leader de l'extrême droite nationaliste a exigé que lors d'une éventuelle deuxième visite à Öcalan (attendue dans les prochains jours), soit

déclarée la « fin de l'existence organisationnelle du PKK ». Dans la suite de son discours, en ciblant l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie, Bahçeli a déclaré : « *À l'est de l'Euphrate, le terrorisme doit être soit éliminé, soit débarrassé par la force. Nous restons fidèles à notre position... La turcité est l'insigne d'honneur de notre existence. Le terrorisme ne peut pas être négocié, il ne peut être combattu que par la lutte... Il n'y a ni perdant dans la paix, ni vainqueur dans la guerre. Dans ce cas, nous sommes prêts à ce que tout le monde gagne par la paix, et nous sommes là. »* Depuis Diyarbakır, la plus importante ville kurde de Turquie, Recep Tayyip Erdogan a lui aussi appelé les Kurdes à s'emparer de cette nouvelle opportunité : « *Une nouvelle fenêtre d'opportunité s'est ouverte pour que notre pays mette fin une fois pour toutes au fléau du terrorisme. Il existe maintenant une Turquie unie entre tous ses membres qui s'oppose à l'oppression non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur du pays... Les organisations terroristes n'ont d'autre choix que de déposer les armes, nous leur donnons une chance de devenir une véritable organisation politique ».*

Il est possible d'observer d'après les discours des leaders du régime turc qu'il n'est nullement question, pour le moment, de mesures démocratiques visant la reconnaissance de l'identité kurde. Cependant il faut aussi discerner le fait que ré-entamer des négociations

avec Öcalan est loin d'être facilement acceptable dans la base islamiste-nationaliste du régime, donc il faut aussi y voir la part de rhétorique visant à convaincre cette audience. D'autre part le régime cherche vraisemblablement à affaiblir le mouvement armé au maximum avant de le soumettre à des mesures concrètes de négociation.

Quelles seront les conditions pour qu'Öcalan accepte de faire appel à son organisation ? Les diverses parties se trouvant sur le terrain, PKK, PYD, YPG, etc. — qui ont toutes leur part d'autonomie relative — accepteront-elles, et dans quelle mesure, de lâcher les armes ? Si la direction du PKK affirme soutenir les démarches d'Öcalan en vue d'une paix, elle souligne clairement qu'aucun signe d'un nouveau processus n'est perceptible au sein de l'État. En cas de refus de faire cet appel ou d'enterrer les armes est-ce qu'une nouvelle vague de répression et de violence sévira contre le mouvement civil et armé ? Beaucoup de contradictions, d'indécision traversent ce nouveau processus qui n'a, comme le remarquait Demirtaş, toujours pas de nom. Mais même sans nom, même fragile, même traversé de méfiance, un espoir demeure un espoir. □

Istanbul, le 15 janvier 2025.

* Uraz Aydin est Journaliste, militant syndical et universitaire turc limogé dans le cadre de l'état d'urgence pour avoir signé une pétition pour la paix.



Manifestation pour les 10 ans des attentats contre trois militantes kurdes, Paris, 7 janvier 2023. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Race, classe — conscience de classe et conscience de race

PAR ÉDOUARD SOULIER

Le racisme pose une difficulté technique au marxisme ; la base du marxisme repose sur la division historique de toute société en classes sociales via ses rapports sociaux de production.

Pourtant il y a d'autres hiérarchies dans la société comme la division raciale de la société — ou sa division sexuelle — qui ont beaucoup de mal à s'intégrer de manière naturelle dans ce cadre.

Pour certains marxistes, les différentes divisions et hiérarchies qui traversent la classe ouvrière s'appuient de fait sur cette structure fondamentale : une classe ouvrière unie par des intérêts matériels communs opposés à la classe capitaliste. S'ensuivent des lacunes théoriques et une lecture étroite de la classe héritée du stalinisme qui font que la persistance du racisme et d'un bon nombre d'oppressions sont difficiles à expliquer. Ainsi en général, pour expliquer le racisme — ou le sexisme — il faut expliquer que certaines parties de la classe ouvrière ont développé des idées fausses, une fausse conscience de classe, ou auraient des « tares » ; celles-ci les empêchant de voir les intérêts de la classe dans son ensemble. Il s'agit des nuances de la vision marxiste habituelle sur les « oppressions » : on critique une idéologie ou un ensemble d'idées fausses et en dehors des intérêts de la classe. Cette vision des luttes contre l'oppression fait qu'elles deviennent « autonomes » c'est-à-dire détachées du combat de classe qui serait in fine le seul central puisque le seul combat contre le capitalisme et donc contre les oppressions puisque celles-ci en découlent. Dans la tradition stalinienne — et maintenant plus *mainstream* Ruffinienne — on sépare de fait le combat « social » du combat « sociétal » pour reléguer ce dernier aux calendes grecques. Cette séparation du social avec le sociétal — consiste au final à ignorer ces luttes car elles détourneraient du vrai combat. En refusant de lutter ou même de parler des oppressions on défendrait le seul combat contre celles-ci !

Cette séparation se retrouve dans d'autres traditions politiques plus proches de la nôtre qui voient le racisme comme un « poison », — amené de l'extérieur pour diviser la classe. Cette idéologie serait utilisée par la classe dirigeante et serait d'autant plus forte que la classe ouvrière serait démoralisée, apathique ou encore trop peu éduquée. En conséquence, il y a une séparation oppression-exploitation et le racisme et, la lutte contre le racisme, comme oppression, est subordonnée à la lutte contre l'exploitation, sous-entendu de classe, elle.

Le but ici sera de soutenir trois points :
 1. le racisme — et ce serait le cas d'autres oppressions d'ailleurs mais nous nous focaliserons sur le racisme — n'est pas une idéologie amenée de l'extérieur de la classe mais structure la société capitaliste moderne si bien qu'on qualifier le capitalisme de « racial ».
 2. Cette structuration via la race fait que tous les membres de la société ont un point de vue sur leur propre position dans une hiérarchie raciale, qu'ils la conscientisent et la reproduisent volontairement ou non. Pour cela nous introduirons une extension de la



Manifestation de soutien aux migrant-es, Strasbourg, 14 décembre 2024. © Photothèque Rouge / Alexandre

théorie des classes en parlant de localisation contradictoire dans la classe du prolétariat « blanc ».

3. La théorie de la conscience fautive découle d'une version universaliste générale de la division de la société en classes et cet universalisme — probablement correct à une échelle historique — perd de son opérabilité sur le terrain concret, notamment à la lumière des localisations contradictoires.

LE CAPITALISME RACIAL

Le racisme est une théorie selon laquelle certains groupes humains sont hiérarchisés selon des traits héréditaires par la famille, la filiation. Les théories décoloniales mettent en évidence une durée longue de la racisation associée à un substrat biologique : d'abord autour du « sang » au moment de la Reconquista pour racialisier les juif-ves et les musulman-es, puis par les théorisations des hiérarchies raciales via la biologie au moment de la mise en place de l'esclavage.

Elle a servi de support politique et idéologique pour la conquête coloniale du monde par l'Europe et l'expansion du capitalisme. Dans *le Capital*, Marx montre comment le capitalisme a eu besoin de la colonisation et de l'appropriation de la richesse et de la force de travail des peuples colonisés pour se développer. Encore aujourd'hui, il existe une division internationale du travail qui fait que les peuples du Sud sont surexploités. Dans les pays du Nord, les personnes migrantes, immigrées ou racisées sont assignées à certaines tâches et leur force de travail est surexploitée, etc.

Dans d'autres contextes, la racialisation de certains groupes a été reprise à peu près partout et utilisée pour des intérêts plus locaux. En partie la vision hiérarchique raciale de la période d'expansion coloniale s'est très bien exportée à différentes situations : Rwanda, Chine et Inde pour prendre les exemples qui n'impliquent pas uniquement des personnes blanches. Les conséquences après trois siècles d'expansion et de consolidation ont fait que le racisme structure la quasi-totalité des sociétés sur Terre avec d'autres oppressions comme le sexisme, les lgbtphobies, etc.

Cette structuration a fait qu'il y a des différences de niveau de vie, d'accès aux ressources, d'opportunités

économiques et sociales le long d'un axe racial au sein de la classe ouvrière mondiale. Le choix a été de parler d'une théorie du capitalisme racial tant cette structuration est prégnante. Pourtant, la classe ouvrière est maintenant partout sur Terre et c'est la classe de loin la plus nombreuse dans un grand nombre de pays (par rapport à la paysannerie). Il y a donc une tendance mondiale à créer les conditions d'une solidarité de classe mondiale basée sur des intérêts communs. Pourtant même si le capitalisme a créé les conditions d'homogénéisation mondiale en créant une classe ouvrière partout, il s'est développé en maintenant ou renforçant des structures héritées de la colonisation de la planète : cette évolution contradictoire crée en effet une classe ouvrière partout mais la morcelle sur des lignes oppressives également partout. À l'échelle internationale, cette structuration Nord-Sud, blancs/non blancs est centrale pour le maintien du système. Dans un contexte où les « démocraties occidentales » commencent à envisager le fascisme et arrivent à entraîner des pans importants des classes ouvrières dans ce projet.

CLASSE ET OPPRESSION : L'ARTICULATION PAR LA « POSITION CONTRADICTOIRE DANS LA CLASSE »

Il y a donc besoin de comprendre la position particulière du racisme dans la classe ouvrière et du coup la position particulière du prolétariat blanc. La classe ouvrière se définit via sa position par rapport aux moyens de production — le contrôle des usines, des machines, etc. — et l'ouvrier doit vendre sa force de travail et être de ce fait exploité — c'est-à-dire voir une partie de sa force de travail appropriée par le propriétaire de ces mêmes moyens de production. La ligne de force est donc l'exploitation qui crée des intérêts irréciliables entre les bourgeois et les ouvriers.

Cependant, et depuis les débuts d'analyse de classe, plusieurs marxistes se sont aperçu-es que cette division quoique fondamentale ne permettait pas une lecture précise de la dynamique au sein des classes. En effet, il est très difficile de maintenir un rapport d'exploitation sans qu'il y ait de manière plus ou moins explicite un rapport de domination. Contrôler les moyens de production nécessite d'avoir les moyens

Présentation du dossier sur l'antiracisme

Par le comité de rédaction

Face aux offensives racistes, qui permettent et accompagnent la progression des extrêmes droites en France et dans le monde, il est essentiel de renforcer les orientations antiracistes à gauche. Racisme et capitalisme sont imbriqués, permettent la surexploitation d'une partie importante de la classe ouvrière dans le monde, en maintenant des salaires bas, en privant de droits les salariés sans-papiers et en altérant de manière générale les personnes racisées. En outre, le racisme est souvent la justification des colonisations, des guerres et du durcissement de la répression, légitimée par un racisme d'État à peine voilé.

Le Conseil politique national (CPN) du NPA-A a voté récemment une motion sur l'antiracisme (17 pour, 3 contre, 3 abstentions, 4 NPPV). Nous avons décidé de poursuivre nos débats dans le cadre de notre revue mensuelle. Nous nous proposons de mettre en évidence les différentes positions qui traversent notre organisation, à travers l'argumentation contradictoire de camarades de notre direction politique.

Éclairer ces enjeux requiert aussi de mieux poser les termes de la discussion telle qu'elle a eu lieu, c'est pourquoi nous avons fait appel à des contributions de membres de la Commission nationale immigration et antiracisme (désormais CNIRE-CNAR) également membres du groupe non-mixte racisé du NPA-A, présent-es lors de la présentation de la résolution, pour expliciter les notions centrales qu'elle emploie et les perspectives politiques qu'elles impliquent.

de les garder pour soi notamment.

La position des femmes — pour le travail de reproduction — mais aussi des classes moyennes, rentre mal dans un tel schéma ultra général. Certains groupes au sein de la classe ont des intérêts divergents mais non irréciliables. Le racisme et la position de groupe dominant blanc au sein de la classe est typiquement un exemple de position contradictoire de la classe. Pour le dire autrement, sur le long terme, le prolétaire blanc a tout intérêt à la fin du capitalisme mais pour cela il faut « perdre » les avantages immédiats qu'il y a à être blanc et non racisé. Cette vision de positions contradictoires s'accommode



très bien avec le schéma général de la division en classes tout en comprenant qu'on peut créer un groupe social semi homogène qui a des intérêts immédiats, maintenir la hiérarchie raciale. À part nier complètement les avantages liés à cette position dominante, il est clair que la matérialité de cet avantage joue dans les rapports sociaux. Cette position contradictoire crée non pas une conscience fautive mais une conscience contradictoire. Pour accéder à la vallée verdoyante du socialisme on doit dépasser le col enneigé du racisme.

Ce dépassement doit parfois nécessiter un rapport de force et ponctuellement se faire contre le prolétariat blanc. Les révolutionnaires ont répondu à ce combat en expliquant que la lutte commune contre un ennemi commun comme le patronat doit se faire pour « diminuer le racisme », mais les combats pour un meilleur salaire ou contre les licenciements peuvent se faire sans qu'aucune position antiraciste ne soit développée et partant sans que jamais cette contradiction matérielle soit mise en défaut. Les exemples de solidarité antiraciste dans les luttes ont toujours existé bien évidemment. Mais les lieux de travail sont en partie ségrégués, dans un secteur ou hiérarchiquement dans une boîte, les lieux de vie également etc. Même les organisations de lutte de classe reflètent cette ségrégation notamment dans les syndicats. De fait, une lutte importante de masse ne conduit pas automatiquement à questionner le racisme ni même à le faire diminuer si cette question n'est pas menée activement par les militant·es du mouvement ouvrier. Un exemple important en est la disproportion entre la mobilisation massive pour les retraites de l'année 2023 et le mouvement de solidarité après l'assassinat de l'adolescent Nahel.

LA THÉORIE DE LA FAUSSE CONSCIENCE EST UN UNIVERSALISME ABSTRAIT

Un autre souci de la théorie de la « conscience fautive » est son universalisme : les revendications et les intérêts du prolétariat seraient les mêmes partout et en tout temps. Encore une fois, lorsqu'on l'envisage sur le

temps révolutionnaire, ces intérêts convergent mais sur le temps court de la lutte immédiate, la position contradictoire raciale ressurgit et les revendications immédiates peuvent différer et ainsi la partie du prolétariat qui avait été en avance sur le combat de la lutte de classe peut se retrouver en retrait à d'autres moments. Le côté contradictoire de la classe se répercute par une contradiction dans la lutte de classe.

Pour fixer les idées, il suffit de prendre un cas extrême, celui du colon mais travailleur israélien. Quelle serait la fausseté de sa conscience ? Sur le long terme cette conscience va probablement préférer un monde sans guerre où tout le monde mangerait à sa faim et rechercherait le bonheur. Mais dans le cas opérationnel présent il se tient pour son propre intérêt matériel du côté de l'opresseur, c'est-à-dire l'État colonial. Il peut bien faire grève pour son salaire et utiliser un outil de lutte de masse mais dans ce cas précis en ignorant voire contre toute une autre partie de la classe qu'est le prolétariat palestinien. La lutte de classe peut coexister d'un côté israélien sans pour autant s'attaquer aux structures coloniales. En pratique, un groupe politique pourra faire appel à la solidarité à travers la barrière raciale mais le principal focus se fera sur la classe ouvrière palestinienne.

On voit également comment cette conscience contradictoire entre en conflit avec l'émancipation du prolétariat dans son ensemble. Matériellement, cette émancipation se fera au moins de manière immédiate contre lui malgré son appartenance au prolétariat. En tout cas, il ne sera pas le moteur direct — alors qu'il fait partie de la classe ouvrière — de l'émancipation de tous et toutes.

Le cas colonial n'est qu'une version extrême de cette position du prolétariat dominant dans une société structurée par la classe et les oppressions. Mais c'est tel qu'il est apparu à Marx en ce qui concerne les Irlandais et c'est aussi là un cas colonial. Marx écrit clairement qu'il s'agit « [d']éveiller dans la classe ouvrière anglaise la conscience que l'émancipation nationale de l'Irlande [est] la condition première de leur propre émancipation sociale ». Le prolétariat anglais est important mais n'est plus le sujet central.

Ce cas colonial reste très répandu, notamment avec les pays colonisés

par la France. De la même manière, le prolétariat sud-américain vote plus à droite de manière persistante à cause du racisme. La situation raciale était (et reste) si grave que Trotsky avait lui-même incité les ouvriers noirs à s'auto-organiser, y compris contre les travailleurs blancs.

Mais on peut extrapoler ce concept pour le prolétariat blanc dans les pays occidentaux. Il existe tout un spectre d'intérêts contradictoires dans le prolétariat blanc et des sous-fractions de celui-ci plus susceptibles de passer la barrière raciale en cas de lutte et probablement une autre fraction qui y sera très réfractaire. Mais voir les choses comme cela a plusieurs implications si on garde en tête l'exemple colonial. La condition de l'émancipation du prolétariat blanc est celle du prolétariat non blanc, moteur peut être celui du prolétariat non blanc, à certains moments ses intérêts peuvent être perçus — et l'être dans certaines situations — comme opposés au prolétariat blanc du fait de sa localisation contradictoire. Une partie du confort matériel de la classe ouvrière des pays impérialistes provient de la surexploitation des classes ouvrières des pays sous domination. De même, on peut étendre le raisonnement sur le plan global : ce rapport de hiérarchie raciale existe et situe le prolétariat occidental dans une position contradictoire.

Cet article souligne la position des personnes blanches dans la lutte de classe et le fait que la barrière raciale rend cette position contradictoire. On ne peut pas se contenter de mettre en avant une conscience de classe universelle — calquée sur celle du prolétariat blanc « historique » — pour résoudre les problèmes. Même si les intérêts du prolétariat blanc et non blanc peuvent être opposés ils ne sont pas irréconciliables, contrairement à ceux du prolétariat et de la classe capitaliste. Mais cela nécessite de comprendre que la lutte économique du prolétariat blanc ne suffira pas à affaiblir suffisamment la barrière raciale pour permettre une émancipation de tous·tes et qu'il faut qu'une partie de la direction, de l'énergie, de l'intelligence collective bref tout ce qui transforme la lutte en embryon de possibilité d'une nouvelle société soit dans les mains du prolétariat qui subit le racisme et non de celui qui en tire profit. □

Conscience de classe et antiracisme

PAR HÉLÈNE MARRA, NICOLAS MENNA ET ANTOINE LARRACHE

La montée de l'extrême droite, avec son idéologie raciste et islamophobe, donne une importance cruciale au débat sur l'antiracisme. Le dialogue entre la pensée marxiste et les approches décoloniales et antiracistes existe depuis longtemps. En France, la fondation du Parti des indigènes de la République en 2005 répondait aux lacunes criantes de la gauche. Si cette dernière a progressé, nous avons la responsabilité de combler nos insuffisances concernant une politique antiraciste efficace portée et incarnée par les militant·es racisé·es eux et elles-mêmes.

Nous considérons que « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes » et discutons dans quelle mesure d'autres contradictions sociales interagissent avec elles, et quel rôle elles jouent dans le projet révolutionnaire. Le marxisme étant une pensée émancipatrice et humaniste, il peut et doit accueillir le combat pour la justice raciale. Karl Marx a très tôt posé les jalons pour penser la question coloniale et les divisions qui traversaient le prolétariat européen de son époque. « Chaque centre industriel et commercial d'Angleterre possède maintenant une classe ouvrière divisée en deux camps hostiles : les prolétaires anglais et les prolétaires irlandais. L'ouvrier anglais moyen déteste l'ouvrier irlandais en qui il voit un concurrent qui dégrade son niveau de vie. Par rapport à l'ouvrier irlandais, il se sent membre de la nation dominante et devient ainsi un instrument que les aristocrates et capitalistes de son pays utilisent contre l'Irlande. Ce faisant, il renforce leur domination sur lui-même. Il se berce de préjugés religieux, sociaux et nationaux contre les travailleurs irlandais. Il se comporte à peu près comme les blancs pauvres vis-à-vis des noirs dans les anciens États esclavagistes des États-Unis. L'Irlandais lui rend avec intérêt la monnaie de sa pièce. Il voit dans l'ouvrier anglais à la fois un complice et un instrument stupide de la domination anglaise en Irlande. Cet antagonisme est artificiellement entretenu

et développé par la presse, le clergé et les revues satiriques, bref par tous les moyens dont disposent les classes dominantes. Cet antagonisme est le secret de l'impuissance de la classe ouvrière anglaise, malgré son organisation. C'est le secret du maintien au pouvoir de la classe capitaliste, et celle-ci en est parfaitement consciente. »¹

La question du racisme est donc dès le 19^e siècle intégrée au dispositif théorique de Marx comme étant un obstacle effectif à la construction de la conscience de la classe ouvrière. Toutefois, il n'établit pas l'existence d'un conflit entre les intérêts matériels des ouvriers anglais et irlandais. Le racisme est conçu au contraire comme un instrument de domination qui s'exerce sur la totalité de la classe en l'affaiblissant et l'empêchant de s'unir contre l'ennemi commun.

COMBATTRE L'IDÉOLOGIE RACISTE

La conscience s'oppose à l'idéologie, une fausse conscience héritée de l'état des rapports sociaux à un instant T. L'idéologie est construite sur une perception erronée et fétichisée de la société. Georg Lukács indique que la « fausse conscience [doit être] étudiée concrètement comme moment de la totalité historique à laquelle elle appartient, comme étape du processus historique où elle joue son rôle »². À l'opposé, la conscience est la capacité à comprendre les différents éléments de la société concrète, dans toutes ses dimensions, et en particulier l'organisation de la production, les rapports sociaux et leurs interactions.

Il est à notre sens erroné de penser que le racisme n'est pas une idéologie, qu'il ne viendrait pas de l'extérieur mais



Manifestation contre la loi Darmanin, Paris, 14 janvier 2023. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas



serait persistant dans l'histoire car il correspondrait aux intérêts matériels d'un « prolétariat blanc ».

Le racisme est structurel dans nos sociétés, il est intégré dans la structure même des institutions administratives, éducatives, policières, carcérales. Il est instrumentalisé pour maintenir, justifier et reproduire la domination impérialiste et postcoloniale. En ce sens, il est une idéologie : les races, d'un point de vue biologique, n'existent pas. L'existence sociale d'ethnies, de races ou d'autres groupes sociaux revendiquant leur identité s'inclut en revanche dans cette idée d'« *étapes du processus historique* ». Frantz Fanon l'exprime de façon très proche : « *Nous estimons qu'il y a, du fait de la mise en présence des races blanche et noire, prise en masse d'un complexus psycho-existential. En l'analysant, nous visons à sa destruction.* »³

COMBAT DE CLASSE ET COMBAT CONTRE LES OPPRESSIONS

La résolution *Action positive et construction du parti parmi les femmes* du 13^e congrès de la IV^e Internationale affirme que « *si les révolutionnaires sont aveugles aux questions de couleur, sexe, nationalité, caste et position sociale ou de classe, ils finiront par renforcer les inégalités. Cela équivaudrait à lutter contre les inégalités sans libérer la force motrice nécessaire à l'accomplissement de la tâche.* »⁴

Mais elle rappelle, « *en parallèle* », que « *La participation active de la classe ouvrière dans le parti révolutionnaire est une condition nécessaire pour même commencer d'atteindre ces buts, puisqu'elle est la force décisive pour le changement révolutionnaire* ». La classe ouvrière, par sa nature collective et son refus de séparer travail intellectuel et travail manuel, est en effet au cœur du changement révolutionnaire, avant, pendant et après la révolution. Minoritaire et divisée, elle tire sa légitimité de sa capacité non seulement à s'unifier elle-même, mais aussi, dans la bataille pour l'hégémonie, dans l'action concrète, à entraîner les opprimés dans un combat commun contre le capitalisme. C'est dans ce sens qu'elle doit revendiquer l'égalité complète, par exemple sur les salaires entre femmes et hommes, entre racisés-es et

non racisés-es, qu'elle doit proposer des actions positives favorisant la participation des opprimés-es mais aussi encourager toutes les dynamiques militantes subversives face au capitalisme.

L'abolition de la propriété privée des moyens de production n'implique pas une disparition mécanique des oppressions, bien qu'elle contribue à affaiblir leur base matérielle. Il faut donc combattre l'exploitation et son articulation à toutes les formes d'oppression. Cela nécessite un travail politique global, antiraciste et féministe, mais aussi un travail autonome produisant une pensée émancipée des opprimés-es qui dépasse l'inertie et les insuffisances des organisations de la classe.

Angela Davis, qui a étudié les liens étroits entre les luttes des travailleuses domestiques noires et l'essor du mouvement des droits civiques aux États-Unis, montre comment l'action de celles qui se trouvent au bas de l'échelle économique peut susciter des changements de plus grande ampleur. Pour elle, les mouvements spécifiques sont nécessaires mais ils aboutissent à la paralysie ou, pire, à la réaction s'ils ne sont pas basés, dans la théorie comme dans la pratique, sur la compréhension de l'oppression comme étant une question de classe⁵.

LA THÉORIE DU « PRIVILÈGE » EST ERRONÉE

Dans cette perspective, le concept de « *localisation contradictoire dans la classe du prolétariat "blanc"* » ne constitue pas une extension de la théorie de la classe chez Marx mais sa négation, la classe ne pouvant être déterminée sur la base du positionnement dans la hiérarchie « raciale ». Ce qui n'empêche pas de penser l'articulation entre la place dans les rapports de production et les différentes oppressions.

Considérer que le prolétariat, où sa supposée partie blanche, aurait à perdre avec l'égalité, qu'il serait « sous exploité », c'est à la fois complètement erroné parce que cela suggère que les prolétaires blancs auraient intérêt à préserver les rapports sociaux actuels, et complètement inefficace car cela divise et nous déposséderait d'une politique unitaire et égalitaire à proposer à l'ensemble de la classe.

La théorie de la « *localisation contradictoire* » présente également une contradiction, à notre sens trompeuse, entre intérêts immédiats du « prolétariat blanc » et intérêts sur le long terme.

Prenons un exemple : les candidat-es avec un nom à consonance arabe ont 40 % moins de chances de décrocher un entretien d'embauche face à des candidat-es avec un nom français. Cela pourrait conduire à penser que les candidats blancs tirent un bénéfice des discriminations à l'embauche. C'est ce qu'on pourrait définir dans les termes d'un « privilège blanc ». Toutefois, si on regarde la totalité du tableau, on s'aperçoit que cette mise en concurrence s'exerce sous forme de chantage, à travers une baisse du prix de la force de travail qui pèse sur la totalité de la classe ouvrière et permet de maximiser l'extraction de la plus-value. En dépit des instrumentalisation de la classe dominante, l'élargissement des droits sociaux à de nouveaux pans du prolétariat et l'égalité salariale entraînent des bénéfices pour l'ensemble de la classe.

LE RACISME DANS LA TRAJECTOIRE GLOBALE DU CAPITALISME

Notre position n'invalide pas la totalité des catégories critiquant une vision étriquée et économiciste des rapports sociaux. Parler de « capitalisme racial » par exemple permet d'intégrer le rôle de l'accumulation originaire dans l'émergence du capitalisme et de saisir les formes contemporaines de division raciale et genrée du travail, à fortiori dans le contexte du néo-extractivisme et de la spoliation néocoloniale.

Pour reprendre les mots poignants de Frantz Fanon, « *l'opulence européenne est littéralement scandaleuse car elle a été bâtie sur le dos des esclaves, elle s'est nourrie du sang des esclaves, elle vient en droite ligne du sol et du sous-sol de ce monde sous-développé* ». Ce qui nous semble constituer une dérive n'est pas tant le constat de la persistance du suprémacisme blanc mais les leçons tactiques et stratégiques qu'on pourrait en tirer. Dire que « *sur le long terme, le prolétaire blanc à tout intérêt à la fin du capitalisme mais que pour cela il faut "perdre" les avantages immédiats qu'il y a à être blanc et non racisé* » sous-entend le fait d'œuvrer politiquement pour atteindre une dégradation des conditions de vie du « prolétariat blanc ». Or, nous militons pour l'objectif inverse : améliorer les conditions de vie de l'ensemble de notre camp social et, en particulier, des populations racisées, violemment frappées par la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ces « avantages » sont d'ailleurs une vision bien partielle quand on voit les conditions de vie et de travail de la majorité des classes populaires. Et bien des luttes concrètes des racisés ont une vocation complètement unitaire : pour la Palestine, contre les violences policières et racistes ou contre le patronat dans les entreprises. Bien que d'une façon différente, cette aspiration à l'unité s'exprime aussi dans le vote des quartiers populaires pour Mélenchon à la présidentielle.

Notre orientation unitaire s'applique également dans le contexte de la politique anti-coloniale et anti-apartheid. Dans le cas de la Palestine, nous n'utilisons pas l'idée, abstraite, de l'union des prolétaires israéliens et palestiniens, et nous soutenons, comme c'était le cas pour la guerre d'Algérie, le combat, y compris armé, contre le colon. Mais nous prenons en compte les relations d'exploitation globale car, au moment où la violence politique des opprimé-es explose, la bourgeoisie colonialiste cherche une entente avec les élites intellectuelles et économiques colonisées⁶.

LA BATAILLE POUR L'HÉGÉMONIE

Le capitalisme exerce une domination culturelle très forte en réifiant et fétichisant la relation à soi, à l'autre et au monde. L'exploitation n'a d'ailleurs jamais uniquement des effets sur le plan économique, elle s'exprime par le biais de multiples rapports sociaux de domination. Il n'y a donc pas de contradiction entre l'exploitation et l'oppression mais plutôt une continuité.

Ainsi, d'un point de vue tactique et stratégique, affirmer que les intérêts matériels immédiats du « prolétariat blanc » sont contradictoires avec les intérêts du « prolétariat racisé » désarme la gauche antiraciste dans le combat pour l'hégémonie et contre l'extrême droite. En face, cette dernière instrumentalise la mise en concurrence entre les travailleurs-ses et la peur du déclassement pour asseoir son idéologie.

L'actuelle situation illustre parfaitement le lien entre la montée du racisme et des divisions de la classe et la dégradation globale des conditions et des droits du travail. L'idéologie raciste sert d'instrument pour la bourgeoisie lui permettant d'accélérer et approfondir les politiques austéritaires, les attaques aux droits du chômage et aux services publics,



Cortège du NPA à une manifestation, Paris, 7 septembre 2024 © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

avec des conséquences néfastes pour l'ensemble de notre camp. D'autres exemples historiques le démontrent : la spoliation des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale n'a pas profité aux prolétaires allemands, elle a permis à la bourgeoisie la mise en place de la surexploitation et d'une économie de guerre.

Pour freiner l'avancée de l'extrême droite, nous défendons une politique antiraciste avec une orientation lutte des classes. Nous reconnaissons néanmoins que le mouvement ouvrier a énormément de retard et revendiquons la nécessité de batailles politiques pour qu'il s'empare de ces questions. En effet, s'il n'y a pas de contradiction au niveau des intérêts matériels objectifs, il existe des obstacles dans la construction de la conscience de classe. Notre rôle est d'essayer de les dépasser. Pour ce faire, il faut renforcer les capacités d'organisation et d'action du prolétariat racisé et sa présence dans les directions du mouvement ouvrier.

La classe est aujourd'hui composée par des subjectivités multiples qui vivent, travaillent et luttent sous la pression de l'exploitation capitaliste. Si leur expérience de l'exploitation et de l'oppression est médiatisée par le sexisme et le racisme, leur simultanéité est orchestrée par les opérations du capital⁷. Nous avons alors tout intérêt à parler au prolétariat dans son ensemble pour démystifier les discours de l'extrême droite en expliquant qu'il n'y a aucun « privilège » à tirer par les politiques racistes de la « préférence nationale ». Tout en prétendant bâtir un « État

social racial », celles-ci renforcent en réalité la doctrine néolibérale, rompent la solidarité entre les différentes générations de migrant-es et continuent à essentialiser et stigmatiser l'altérité, qu'elle soit noire, arabe, juive, communiste ou « islamogauchiste ».

Dans ce cadre dégradé, notre tâche est de construire et faire vivre une contre-hégémonie, un autre projet de société. La bataille pour l'hégémonie, consiste précisément à se battre pour que les objectifs prolétariens d'égalité et de justice entraînent toutes les couches opprimées dans la révolution. Lénine voyait la révolution comme « la fête des opprimés et des exploités »⁸. Cela résonne avec la proposition d'Angela Davis pour qui la recherche de l'unité dans les mouvements contre les oppressions et l'articulation entre une politique de classe et une politique antiraciste, déterminent les possibilités concrètes de construire un rapport de forces qualitatif et quantitatif contre la domination capitaliste. □

1) Karl Marx « Lettre à Sigfrid Meyer et August Vogt », 9 avril 1870.

2) Georg Lukács, Histoire et conscience de classe. Éditions de minuit, 1960, p. 72.

3) Frantz Fanon, Peau noire, masques blancs. Éd. Seuil, 1952.

4) « Action positive et construction du parti parmi les femmes », 13^e congrès mondial, 1991.

5) Angela Davis, Femmes, race et classe. Éd. Des Femmes, coll. essais, 2007.

6) Frantz Fanon, Les Damnés de la terre. Éd. La Découverte, 2002, p. 61.

7) Sandro Mezzadra, « Identidad, interseccionalidad y el enigma de la clase », Viento Sur, n°195, décembre 2024.

8) Lénine, Deux tactiques de la social-démocratie dans la révolution démocratique, 1905.

Qu'est-ce que le racisme ?

PAR AMEL

Le racisme est souvent réduit, dans les discours dominants, à une somme d'attitudes individuelles ou de comportements intolérants. Or, cette approche minimise la portée structurelle du phénomène et masque son ancrage historique.

Le racisme est bien plus qu'un simple préjugé : il constitue un système organisé d'oppression qui s'articule autour de mécanismes sociaux, économiques et politiques. Ce système repose sur deux piliers : l'essentialisation des groupes sociaux, qui crée et entretient des préjugés, et la systématisation des discriminations, qui reproduit des inégalités structurelles. Par ailleurs, il s'inscrit dans une histoire longue, celle du capitalisme mondial, du colonialisme et de l'esclavage.

LES DEUX JAMBES DU RACISME : PRÉJUGÉS ET DISCRIMINATIONS

L'essentialisation des groupes sociaux constitue la première « jambe » du racisme. Elle repose sur la croyance selon laquelle les membres d'un groupe donné partageraient des caractéristiques intrinsèques, fixes et souvent biologiques, justifiant leur homogénéisation. Historiquement, cette construction a permis d'attribuer des traits stéréotypés à certains groupes : intelligence limitée, hypersexualité, violence ou encore propension à la soumission.

Cependant, cette essentialisation ne se limite pas aux attributs négatifs. Elle peut également inclure des stéréotypes perçus comme « positifs » : la force physique attribuée aux personnes noires, l'« industriel » stéréotype associé aux Asiatiques, ou encore l'idée que les femmes arabes seraient « naturellement » dévouées à leur famille. Ces clichés jouent un rôle central dans la justification des inégalités. Ils enferment les individus dans des rôles et des fonctions spécifiques qui légitiment leur exploitation.

Évidemment, ces préjugés ne reposent sur aucune base scientifique. Ils sont des constructions sociales visant à différencier et hiérarchiser les groupes humains en fonction de leur utilité dans un système économique ou social

donné. Comme le souligne l'historien Charles W. Mills avec le concept de « contrat racial », ces catégorisations servent à maintenir la domination d'un groupe (les Blancs) sur les autres¹.

Les préjugés, bien qu'omniprésents, ne suffisent pas à eux seuls à créer un système raciste. C'est leur systématisation en discriminations institutionnelles et sociales qui transforme le racisme en un mécanisme structurel. Ces discriminations prennent des formes variées – visibles et invisibles, directes et indirectes – qui affectent tous les aspects de la vie des personnes racisées : de l'accès à l'éducation à la justice, en passant par le logement, l'emploi et la santé.

Dans le domaine de l'emploi, par exemple, il a été montré une inégalité flagrante dans l'accès au travail en France. Les candidats perçus comme « non blancs » sont moins susceptibles d'être convoqués à un entretien ou embauchés à qualifications équivalentes. Ces dynamiques se répercutent dans la répartition des emplois, où les personnes racisées sont souvent cantonnées aux postes les plus précaires et les moins rémunérés. Cette ségrégation professionnelle reflète une division raciale du travail, héritée de l'époque coloniale et ajustée aux besoins du capitalisme contemporain.

Dans le logement, les discriminations raciales renforcent une ségrégation géographique, où les personnes racisées sont sur-représentées dans des quartiers marginalisés, souvent sous-équipés en services publics de qualité. Ces territoires subissent des violences policières et institutionnelles systématiques. Un homme arabe a sept fois plus de chances d'être contrôlé par la police qu'un homme blanc en France et un homme noir dix fois plus. Ces pratiques policières, loin d'être des incidents isolés, participent d'une logique systémique

qui associe certaines communautés à une dangerosité supposée.

Ainsi, le racisme n'est pas qu'une question de comportements individuels : il s'inscrit dans une structure organisée où les institutions, les lois et les pratiques sociales reproduisent des inégalités. Eduardo Bonilla-Silva parle à ce titre de « structure raciale », un système dans lequel les distinctions raciales s'insinuent dans les relations sociales et économiques à tous les niveaux, créant des avantages pour certains groupes (les Blancs) et des désavantages pour d'autres.

LES CONSÉQUENCES DU RACISME : DES INÉGALITÉS SYSTÉMIQUES AUX EFFETS PSYCHOLOGIQUES

Le racisme produit des inégalités qui touchent toutes les sphères de la société. Elles affectent profondément les trajectoires de vie, limitant les opportunités des individus racisés et les cantonnant à des positions subalternes.

Dans le domaine de l'éducation, les enfants issus de minorités racisées sont sur-représentés dans les filières professionnelles, souvent perçues comme moins prestigieuses. Cela résulte non seulement de discriminations directes, mais aussi d'attentes moindres de la part des enseignant-es, influencés par des stéréotypes raciaux.

Dans la justice, les personnes racisées reçoivent des peines plus sévères pour des infractions similaires à celles commises par des personnes blanches. Cette disparité est aggravée par une sur-représentation des contrôles policiers dans les quartiers majoritairement habités par des populations racisées, ce qui augmente leur exposition au système judiciaire.

En matière de santé, les personnes racisées font face à des obstacles significatifs, notamment à travers une sous-évaluation de leur douleur, des biais dans les diagnostics et un accès

limité aux soins de qualité. Ces inégalités se manifestent également dans les conditions de vie, avec une prévalence plus élevée des maladies chroniques et des taux de mortalité plus élevés pour certaines populations racisées.

Le racisme exerce donc une violence psychologique profonde sur les individus racisés. Frantz Fanon, dans *Peau noire, masques blancs*, décrit l'expérience aliénante des personnes racisées qui doivent constamment se conformer aux attentes de la société dominante tout en étant systématiquement rejetées par celle-ci². Cela entraîne des sentiments d'infériorité, de frustration et de colère, souvent intériorisés sous forme de doutes sur leur propre valeur.

Les micro-agressions quotidiennes — des remarques soi-disant innocentes mais empreintes de stéréotypes — contribuent également à un stress chronique. Ce stress, combiné à la précarité matérielle, a des conséquences directes sur la santé mentale des personnes racisées, augmentant les risques de dépression, d'anxiété et d'autres troubles psychologiques.

Enfin, le racisme limite également les relations sociales et professionnelles, où les personnes racisées sont souvent vues à travers le prisme de leur race plutôt que comme des individus à part entière. Cette déshumanisation réduit leur individualité à une « différence » perçue.

LE PROCESSUS DE RACIALISATION : CONSTRUCTION ET PERPÉTUATION DES HIÉRARCHIES RACIALES

Le concept de racialisation permet de comprendre comment les catégories raciales sont créées, imposées et reproduites dans les interactions sociales et les institutions. Contrairement à une vision essentialiste, la racialisation ne découle pas de caractéristiques objectives ou biologiques, mais d'un processus social par lequel certains groupes sont définis comme fondamentalement différents. Cette différenciation sert à justifier leur exclusion, leur exploitation ou leur marginalisation.

Frantz Fanon souligne que la racialisation est une dynamique relationnelle : il n'y a pas de « Noirs » sans « Blancs » pour les désigner ainsi. Ce processus produit des catégories rigides, où certains groupes sont infériorisés et construits comme subalternes.



Manifestation contre le racisme et les violences policières et pénitencières, Paris, 19 mars 2022. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Parallèlement, la blanchité fonctionne comme une norme invisible, exemptant les Blanc·hes de la racialisation. Les Blanc·hes ne se perçoivent pas comme racialisés, mais comme universels et neutres. Cette invisibilité de la blanchité masque les privilèges matériels et symboliques qui y sont associés, renforçant leur position dominante dans la hiérarchie sociale.

Le concept de privilège blanc, souvent mal compris, ne signifie pas que les Blanc·hes ne subissent pas de difficultés ou d'oppressions, mais que la couleur de leur peau ne constitue jamais un obstacle supplémentaire. Ils bénéficient d'un système raciste qui perpétue leur position de pouvoir, même de manière implicite.

Le privilège blanc ne se limite pas à une simple question de perception ou d'attitudes. Il est profondément enraciné dans les structures économiques du capitalisme. Historiquement, le racisme a permis de justifier la surexploitation des groupes racisés tout en réservant les positions les moins précaires et les mieux rémunérées aux Blancs.

Au cœur de cette division raciale, il y a :
 — une surexploitation des racisés : les personnes racisées sont systématiquement assignées aux emplois les plus pénibles, précaires et mal rémunérés. Ces postes, souvent dépourvus de droits syndicaux ou de protections sociales, maximisent les profits des employeurs tout en maintenant une hiérarchie économique favorable aux Blancs. Par exemple, les travailleurs agricoles ou domestiques, majoritairement racisés, sont essentiels au fonctionnement du système économique, mais restent invisibles et sous-payés ;
 — une sous-exploitation des blanc·hes :

en parallèle, les emplois plus stables, mieux rémunérés et socialement valorisés sont historiquement réservés aux travailleurs blancs.

Cette dynamique garantit en moyenne un statut économique supérieur aux Blancs, y compris à l'intérieur des classes populaires, et crée une illusion de prospérité relative, même en situation de précarité.

Ce privilège blanc se manifeste à travers des bénéfices symboliques. La blanchité est construite comme la norme universelle, incarnant la neutralité et l'humanité « idéale ». Cela confère aux Blancs une reconnaissance implicite dans les interactions sociales, les institutions et la culture dominante. Les personnes blanches ne sont pas racialisées dans les discours publics ; elles sont perçues comme neutres, tandis que les autres groupes sont définis par leur altérité.

La culture dominante reflète et valorise les expériences, les histoires et les références des Blancs, reléguant les autres au statut de marginalité ou d'exotisme. Ainsi, le privilège blanc crée une double réalité : d'une part, il garantit un accès facilité à des opportunités économiques et sociales ; d'autre part, il offre un sentiment de supériorité culturelle et morale qui légitime les inégalités systémiques.

RACIALISATION ET CAPITALISME : UNE INTERDÉPENDANCE HISTORIQUE

Le processus de racialisation est indissociable du capitalisme mondial. Dès ses origines, le capitalisme



a exploité les catégories raciales pour justifier l'esclavage, la colonisation et l'extraction des ressources des pays du Sud global. Ces pratiques ont non seulement enrichi les puissances coloniales, mais aussi créé des hiérarchies raciales qui structurent encore le système économique global.

Le racisme a permis de légitimer la surexploitation de certains groupes sociaux au profit du capital. Cette dynamique se poursuit aujourd'hui.

Lorsqu'il y a une logique à somme nulle, les avantages matériels et symboliques conférés aux Blancs sont directement liés à la marginalisation des racisés-es. En d'autres termes, l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes racisées peut représenter une perte relative pour les Blancs.

Cette réalité explique pourquoi certaines franges des classes populaires blanches peuvent être réticentes à soutenir les luttes antiracistes : elles perçoivent à tort ces revendications comme une menace pour leur propre statut social.³

DÉCONSTRUIRE LE RACISME ET LES OPPRESSIONS POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

Le racisme est un système profondément enraciné qui repose sur des dynamiques interconnectées de préjugés, de discriminations et de racialisation. Il ne peut être combattu efficacement sans une prise de conscience collective de ses mécanismes. Cela implique

de reconnaître l'existence du privilège blanc, de dénoncer les discriminations systémiques et de remettre en question les dynamiques de pouvoir qui sous-tendent nos institutions.

Cependant, comme toute construction sociale, le racisme peut être déconstruit. En intégrant une approche intersectionnelle et en articulant la lutte antiraciste avec d'autres luttes (féministes, écologistes, anticapitalistes), il est possible de remettre en question l'ordre établi et d'ouvrir la voie à une société véritablement égalitaire. Pour cela, il est essentiel d'inclure les perspectives des personnes racisées, de reconnaître leurs oppressions et de reconnaître des moyens d'agir pour transformer le système.

AU-DELÀ DU RACISME : UNE LUTTE INTERSECTIONNELLE CONTRE TOUTES LES OPPRESSIONS

La lutte antiraciste ne peut être pleinement efficace que si elle est articulée avec d'autres combats contre les oppressions systémiques, notamment le sexisme, le validisme et l'homophobie. Ces oppressions, bien qu'apparaissant distinctes, partagent des mécanismes communs avec le racisme : elles légitiment l'inégalité, divisent les opprimés et renforcent les structures de pouvoir.

En intégrant une approche intersectionnelle, le mouvement antiraciste peut développer des solidarités entre différents groupes marginalisés, en montrant que leurs luttes sont interconnectées et construire un mouvement de masse capable de

s'attaquer à la racine des inégalités : le système capitaliste lui-même.

En fin de compte, la lutte contre le racisme ne concerne pas seulement les personnes directement affectées : elle est une condition nécessaire pour l'émancipation collective et la justice sociale globale.

UNE LUTTE COLLECTIVE POUR UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

Le privilège blanc, à la fois matériel et symbolique, est un pilier essentiel du racisme systémique. Son rôle dans la division raciale du travail et dans la construction des hiérarchies sociales implique que la lutte antiraciste ne peut être dissociée d'une lutte contre le capitalisme.

Loin d'être une menace pour les travailleurs blancs, les luttes des racisés représentent une opportunité de remettre en question un système économique qui exploite tous-tes les opprimé-es. En s'attaquant à la surexploitation des travailleur-ses racisés-es, ces luttes ouvrent la voie à une transformation radicale qui profite à l'ensemble des classes populaires.

C'est donc à travers une mobilisation collective, intersectionnelle et anticapitaliste que l'on pourra déconstruire les privilèges, abolir les hiérarchies raciales et construire une société véritablement égalitaire. □

1) Charles W. Mills *Le contrat racial*. Éd. *Mémoire d'encrier*, 1997.

2) Franz Fanon *Peau Noire, Masque Blancs*. Éd. *Seuil*, 1952.

3) Claire Cosquer, Solène Brun *La domination blanche* *Librairie des Femmes*, 2024.



Manifestation contre le racisme et les violences policières et pénitencières, Paris, 19 mars 2022 © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Antiracisme politique ou antiracisme moral ?

PAR AN GWESPED

Il n'existe pas un courant unique de l'antiracisme. On entend souvent parler de deux types d'antiracisme : l'antiracisme « moral » et l'antiracisme « politique ». Il est nécessaire de définir les termes qui ont longtemps agité le débat sur l'antiracisme mais avant tout de comprendre leur contexte historique.

Pour comprendre l'histoire des deux termes, il est nécessaire de s'intéresser à l'histoire des luttes antiracistes. En 1983, du 15 octobre au 3 décembre, des associations antiracistes issues des quartiers populaires ont organisé la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » à la suite de meurtres racistes de jeunes nord-africains (21 au total dont Toufik Ouanes, un enfant de moins de 10 ans), marche abusivement dépolitisée par les médias par sa requalification en « Marche des Beurs ». Devant son succès, le Parti socialiste a créé l'association SOS Racisme, visant à récupérer toute lutte antiraciste et marginaliser l'ensemble du combat antiraciste, au profit de la gauche institutionnelle au pouvoir. SOS Racisme a notamment lancé la campagne *Touche pas à mon pote*, qu'on peut juger comme paternaliste. Toutefois, la gauche a trahi rapidement dans les années qui ont suivi et abandonné ses promesses : droit de vote des personnes immigrées aux élections locales ou abolition de la « double peine » qui expulse les personnes étrangères condamnées après leur peine purgée.

RETOUR SUR L'UTILISATION DE CES DEUX TERMES

Le capitalisme a aussi récupéré l'antiracisme. Les politiques de « diversité » et « d'inclusivité » des entreprises capitalistes sont le symbole de la contradiction entre un antiracisme visant le renversement du capitalisme racial et un antiracisme de façade ciblant le racisme comme étant un mal qu'on peut déconstruire à l'échelle individuelle. En témoigne, par exemple, la marque United Colors of Benetton qui

affirme lutter « contre le racisme et pour l'amitié des peuples ».

En 2018, la France a supprimé le mot « race » de la Constitution. La France se pense ainsi indifférente à la race. Pour autant, le racisme a-t-il disparu ? D'un autre côté, ces dernières années, un mouvement antiraciste s'est reconstitué, à travers notamment les luttes contre les violences policières, héritières des luttes du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), comme à travers les luttes du Comité Adama, du collectif Urgence notre police assassine, du comité Vérité et justice pour Lamine Dieng, du CCIF (devenue CCIE après leur dissolution abusive) et bien d'autres encore. Il y a notamment eu la Marche pour la justice et la dignité lancée en 2015 qui a rassemblé un nombre important de collectifs, ou plus récemment, on peut citer la Marche contre l'islamophobie du 10 novembre 2019. On peut également citer l'émergence de partis dédiés à la question antiraciste, comme le Parti des Indigènes de la République (PIR).

On constate ainsi un clivage important entre des organisations antiracistes « institutionnelles » et d'autres organisations « militantes », qui n'hésitent pas à faire appel à de la conflictualité avec le pouvoir en place. Cette opposition structure deux visions de l'antiracisme.

ANTIRACISME MORAL ET ANTIRACISME POLITIQUE : COMPRENDRE LES DEUX VISIONS DE L'ANTIRACISME

Le premier traite la question du racisme sous un angle principalement individuel et interpersonnel tandis que le deuxième s'intéresse davantage



Affiche de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, 15 octobre — 3 décembre 1983

aux structures et aux conditions matérielles d'existence.

Si nous utilisons ici les termes « antiracisme moral » et « antiracisme politique », c'est parce que ce sont les termes usuellement utilisés dans les différentes tendances de l'antiracisme. On peut toutefois regretter que les termes ne soient pas transparents : la question de la moralité traverse les deux types d'antiracisme et le terme « politique » utilisé pour le deuxième terme implique que « l'antiracisme moral » ne le ne serait pas, alors qu'il s'agit d'un positionnement politique différent. La morale est un système de jugements qui s'appuie sur des « valeurs ». En réalité, il serait plus rigoureux de qualifier

« l'antiracisme moral » d'antiracisme individuel et « l'antiracisme politique » d'antiracisme matériel. La compréhension de ces deux courants permet de comprendre les stratégies politiques à employer contre le racisme et permet d'élaborer une analyse marxiste de l'antiracisme.

D'un côté, l'antiracisme moral est l'antiracisme le plus répandu, notamment par les institutions. Il s'appuie sur un angle individuel et a tendance à ne traiter que la question du racisme interpersonnel. Une personne serait ainsi raciste à cause de son échelle de valeurs qui serait différente (« c'est mal »).

De l'autre côté, l'antiracisme politique se fonde sur l'idée que le racisme est systémique. Ce dernier s'appuie sur une structure entretenue par le système capitaliste. Comme tout système de dominations, il existe alors une hiérarchie raciale favorisée par les institutions et une société qui l'organise.

S'il existe des manifestations racistes à l'échelle individuelle, il est important d'en comprendre les causes et les manifestations qui émanent d'une structure sociale. Le racisme est un fait social qui dépasse la seule volonté individuelle de l'être ou non.

« LE RACISME EST MORAL ET INDIVIDUEL »

Cette conception du racisme considère que ce dernier est principalement une haine interpersonnelle fondée sur la « couleur de peau » (ou l'origine ethnique). Elle n'emploie pas le mot « race » puisqu'elle considère que le simple emploi ce mot serait « racialisé » (au sens biologique du terme).

Ainsi, seule l'échelle de l'individu est considérée avec un impact limité dans le temps, sur les personnes subissant l'agression raciste. La responsabilité du racisme est donc individuelle. Puisque les structures sociales ne sont pas évoquées, cette manière de penser ouvre la porte à des écueils de type « racisme anti-blanc » souvent employée par l'extrême-droite, qui serait le « racisme inversé » des personnes non blanches.

« LE RACISME EST POLITIQUE ET SYSTÉMIQUE »

Cette conception du racisme considère quant à lui un système organisant la société en fonction de la race comme construction sociale. Le racisme est pensé à l'échelle collective, et sans nier l'existence d'un racisme interpersonnel, il impute le racisme à une structure liée à l'organisation de la société par les institutions et le système capitaliste. Il permet aussi de penser le racisme de manière intergénérationnelle sur les groupes sociaux considérés. Ainsi, s'appuyant sur les réalités matérielles du racisme, il est considéré que les personnes perçues racialement comme blanches ne peuvent subir du racisme dans notre société puisqu'elles sont les principales bénéficiaires de la hiérarchie raciale.

Cette manière de penser le racisme rejoint par ailleurs la notion de racisme institutionnel, théorisé à l'origine par Stokely Carmichael, figure du Black Panther Party, et Charles Hamilton dans *Le Black Power. Pour une politique de libération aux États-Unis*, illustré par le propos suivant : « *Quand des terroristes blancs bombardent une église noire et tuent cinq enfants, il s'agit d'un acte de racisme individuel que l'on déplore dans presque toutes les sphères*

de la société. Mais quand, dans cette même ville [...] cinq cents bébés noirs meurent chaque année faute de nourriture, de logements, de soins médicaux, et quand des milliers d'autres sont marqués à jamais et mutilés dans leur corps, leur cœur et leur intelligence, à cause des conditions de misère et de discrimination infligées à la communauté noire, il s'agit alors de racisme institutionnel. »¹

DES ANGLES MORTS DE L'ANTIRACISME MORAL

Prenons ainsi quelques exemples concrets d'angles morts de l'antiracisme moral. À l'école, lorsque des enfants subissent des actes racistes, l'Éducation nationale aura tendance à vouloir uniquement sanctionner les élèves individuellement, sans remettre en cause la manière dont est enseigné le racisme à l'école. Si l'on évoque brièvement les théories biologiques racistes, l'histoire du racisme est peu approfondie. Il ne s'agit que d'évoquer les préjugés et stéréotypes sans évoquer les rapports de pouvoir.

Au travail, quand l'antiracisme moral organise des testings permettant de déceler des discriminations à l'emploi et ainsi sanctionner des employeurs qui refusent d'employer des personnes en raison de leur « couleur de peau », l'antiracisme politique analyse l'exploitation raciale du système capitaliste (par la surexploitation des personnes non blanches et/ou du Sud global), avec l'utilisation de termes comme capitalisme racial.

S'agissant des violences racistes, là où l'antiracisme moral considère les agressions comme des délits ou des crimes haineux isolés ou les personnes mortes à l'hôpital car non blanches comme des faits divers et prône un modèle d'intégration républicain (comme SOS Racisme), l'antiracisme politique creuse les raisons : violences policières, déshumanisation structurelle, syndrome méditerranéen etc.

UNE APPROCHE MARXISTE DOIT DÉPASSER L'ANTIRACISME MORAL ET S'INTÉRESSER À L'ANTIRACISME DIT POLITIQUE

Sans nier l'existence du racisme individuel, il est nécessaire d'aller plus loin et de tendre vers un antiracisme politique, qui soit ancré dans le réel. Considérer le racisme comme un problème individuel est ainsi une impasse, car



la police bloque l'accès lors d'une manifestation pour la Palestine, Strasbourg, 7 décembre 2024 © Photothèque Rouge

il ne permet pas de penser ce système raciste permis par le capitalisme. L'antiracisme individuel et moral est compatible avec le réformisme alors que l'antiracisme politique nécessite de s'attaquer au racisme structurel organisé par des institutions racistes et un capitalisme racial, il permet de s'en prendre au contrat racial conceptualisé par Charles Mills qui maintient le statu quo racial¹.

L'histoire des luttes antiracistes a montré que certaines organisations ont préféré un antiracisme paternaliste et réformiste (comme la campagne « Touche pas à mon pote » de SOS Racisme) à un antiracisme politique contre les violences policières (comme le MIB ou plus récemment les collectifs Vies Volées, Urgence Notre Police Assassine ou le comité Adama) et le racisme d'État.

Plutôt que de débattre de si Pierre, Paul, ou Karen sont racistes, considérons que toute personne blanche contribue au système raciste : en débattre est une perte de temps et peut aboutir à ce qu'on pourrait appeler la « fragilité blanche » comme le dit Robin DiAngelo². En effet, même les personnes racisées ont tendance à intérioriser des biais racistes, comme l'analysait déjà Frantz Fanon dans *Peau noire masques blancs*. Il écrit : « Une société est raciste ou ne l'est pas. Il n'existe pas de degrés du racisme ». Angela Davis, quant à elle, affirme : « Dans une société raciste, il ne suffit pas d'être non-raciste, nous devons être antiraciste ».

Il est nécessaire de construire un projet politique antiraciste révolutionnaire, et de s'attaquer au contrat racial collectivement. L'antiracisme moral lui, n'est ni plus ni moins, pour une personne blanche, qu'une sorte de développement personnel, une approche libérale compatible avec le capitalisme. Or, il est nécessaire d'avoir une approche radicale de l'antiracisme, c'est-à-dire traiter le problème à la racine et non seulement traiter ses symptômes.



Manifestation contre le racisme et les violences policières et pénitentiaires, Paris, 19 mars 2022. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

En tant que marxistes, nous sommes convaincu-es de l'articulation entre la lutte des classes et la lutte antiraciste. Seul l'antiracisme politique permet de réaliser cette jonction en s'intéressant à la question des structures. L'antiracisme moral ne vise pas à abolir les structures de domination, et n'est donc pas compatible avec la lutte contre le système capitaliste. Il ne suffit pas de considérer que le racisme est « mal », il faut s'attaquer à la racine du problème. Or, nous avons vu que racisme et capitalisme sont entremêlés, à travers l'analyse que Marx a fait de l'accumulation primitive du capital. Nous pouvons affirmer que le racisme existait à une époque pré-capitaliste, mais nous savons aussi que le système capitaliste a remodelé le racisme pour l'intégrer pleinement aux fondements de son système d'exploitation.

Le concept de capitalisme racial, comme grille d'analyse liant antiracisme et marxisme, définit « le capitalisme racial comme une formation sociohistorique dans laquelle les significations raciales servent à donner un sens, à structurer et à légitimer trois moments du circuit du capital : la production, le marché et la finance » et précise que « la race sert donc de construction contingente par laquelle les inégalités du capitalisme sont structurées et légitimées ». Sans rentrer dans le débat où l'on prouverait ou non que le capitalisme n'ait pu se développer que grâce à l'oppression ou que pour des « raisons accidentelles » le capitalisme est apparu avec l'oppression raciale, l'enjeu est d'affirmer que le capitalisme et l'inégalité raciale sont partout entremêlés.

Nancy Fraser affirmait en 2016 ceci, partant du principe que le capitalisme naît d'une « expropriation » reposant sur la racialisation : « La race [...] émerge comme la marque qui distingue les sujets libres de l'exploitation dépendants de l'expropriation ».

Cette notion permet par exemple d'identifier un « prolétariat inférieur », qui est fortement occupé par des personnes racisées, souvent issues des premières générations issues de l'immigration et sans-papiers, qui sont chargées d'effectuer le « sale boulot ». Il s'agit donc là d'une surexploitation d'un groupe qui est sur-représenté dans ce prolétariat inférieur.

Notre tâche en tant que révolutionnaires est ainsi de savoir utiliser ces outils théoriques à notre disposition, pour analyser les situations et intervenir au service de luttes concrètes visant à s'attaquer à la classe dominante qui structure ce capitalisme racial, pour l'unité de notre classe. □

1) Voir page 25, Stéphane Waha : « [le contrat racial est] l'accord tacite qui consiste à maintenir l'idéologie raciste, maintenir l'idée d'une supériorité blanche. »

2) Robin DiAngelo explique dans son essai que les personnes blanches des sociétés occidentales ont grandi et vécu dans un environnement qui les protège de tout stress lié à leur statut racial (au sens social du terme). Ainsi, un minimum de stress sur leur position sociale peut déclencher des « mouvements de défense » : colère, peur, culpabilité, silence voire opposition. Elle témoigne de réactions similaires comme celles affirmant « traiter tout le monde de la même façon », qui « ne voient pas les couleurs », se moquant « si vous êtes rose, violet, ou vert » ou évoqueront l'inévitable « j'ai un ami noir ». Ainsi, la société isole les personnes blanches de tout inconfort racial, ce qui provoque de vives réactions quand c'est le cas.

3) Voir le volume 3 de la revue Marronnages publiée en novembre 2024, « Capitalisme racial !? ».

Qu'est-ce que la lutte contre l'islamophobie ? Faux enjeux, vrais débats

PAR HAFIZA B. KREJE

La centralité de la lutte contre l'islamophobie ne fait pas de doute dans nos orientations politiques. Si cependant nous pouvons à raison nous vanter d'être la seule organisation politique à porter le retrait de la loi de 2004, nos mots d'ordre recouvrent mal un flottement qu'il nous faut affronter pour pouvoir lutter réellement et ne plus nous payer de mots.

La lutte contre l'islamophobie se présente pour nous comme une évidence, mais cette évidence est grevée d'une conscience malheureuse (athée). Comment se positionne-t-on par rapport à la religion quand on lutte contre l'islamophobie ? Est-on bien sûr de ne pas soutenir telle ou telle interprétation de l'islam quand nous nous engageons ?

MATÉRIALISME ET RELIGION, COMMENT ÉVITER LA CONTRADICTION ?

Notre position actuelle est fondée sur l'évitement, voire le déni. Nous avons appris à affirmer la liberté des musulman-es mais en aucun cas pour respecter leur islam. Ce qui nous rassérène avec le hijab, c'est qu'il serait sexiste de critiquer une tenue ; de même que ce qui nous rassérène avec la lutte contre les fermetures arbitraires des mosquées, c'est qu'il serait inégalitaire de ne préserver que le patrimoine chrétien. Nous excellons à transcrire dans notre grammaire la lutte contre l'islamophobie mais nous faisons abstraction de sa finalité pour les concerné-es — adorer Allah sans entraves

Partant d'un point de vue athée, nous examinons la religion comme un phénomène historique, et non pas en propre comme une religion. Elle a bien une dimension manifeste et une fonction historique et matérielle mais elle prétend à plus. Le spirituel n'est pas réductible à ce qui est seulement intellectuel ou idéal : on peut bien affirmer

qu'il n'existe pas ou, dans une version issue d'un marxisme vulgaire, qu'il est de l'ordre de la projection imaginaire, il existe toujours autant pour celle ou celui qui le reconnaît.

Que faut-il en déduire ? De deux choses l'une : la finalité de la religion n'est pas strictement historique ou politique. Elle prétend à ce domaine « nuageux » de la spiritualité, pour reprendre l'expression de Marx, aussi nier un fait spirituel pour le ramener à un effet historique, c'est en réalité nier la spécificité de la religion, et dès lors, la religion elle-même. Par exemple, affirmer que les prescriptions islamiques sur le vêtement sont essentiellement sexistes, c'est, en plus de s'insérer dans une histoire longue de l'orientalisme européen, nier le point de vue d'un-e croyant-e pour l'qui les prescriptions religieuses sont divines et la spiritualité réelle.

LA CRITIQUE DE LA RELIGION N'EST PAS UN OBJECTIF MARXISTE

Cette attitude, nous devons y revenir à d'autres occasions, est de l'ordre du réflexe islamophobe : s'il serait urgent de comprendre que la peur de cautionner l'islam est bien de l'islamophobie — et à quel point se sentir « mis-es en danger » dans notre « intégrité » marxiste constitue bien un ressort raciste qui correspond à l'idéologie dominante — il peut ne pas suffire de se savoir islamophobe pour cesser de l'être.

Plus profondément, le réflexe

islamophobe n'est pas « seulement » islamophobe, il est également le reflet d'une tradition française « de gauche » qui fonde son identité sur l'anticléricalisme et de la lutte contre le caractère « réactionnaire de la religion ». Cette tradition est présente aussi bien au sein de l'arc républicain que dans le socialisme français. L'introduction du marxisme en France par Jules Guesde et sa synthèse « orthodoxe », fortement teintée de blanquisme — et par ailleurs combattue par Lénine — ne doit plus lester notre intelligence de notre propre tradition politique. Il nous faut renier cet héritage national aujourd'hui dangereux car convergeant avec l'agenda raciste hégémonique et nous ressaisir de nous-mêmes : nous égarons-nous vraiment quand nous nous abstenons de reproduire cette obsession de la lutte contre la (réaction de la) religion, alors que c'était depuis la *Sainte-Famille* de Marx le lieu même de la distinction entre le socialisme idéaliste des jeunes-hégéliens et le matérialisme historique ?

La lutte contre l'islamophobie n'est pas seulement un objectif antiraciste pour les musulman-es, mais constitue également un impératif pour nous-mêmes. Nous sommes divisé-es par la racialisation du prolétariat, et nous devons faire notre autocritique grâce à la conscience claire dans les masses et dans les collectifs antiracistes de la fragilité du soutien de la « gauche non musulmane » : notre rôle est d'être à l'avant-garde de la formation d'une classe révolutionnaire réelle.

RELIGION ET HISTOIRE : AGIR EN MATÉRIALISTES ANTIRACISTES

Nous avons de fait bien un rôle à jouer sur la question religieuse aujourd'hui, et il ne s'agit pas de la répétition de la critique bourgeoise d'un prétendu obscurantisme. On ne peut pas déplorer la blancheur d'une organisation qui continuerait à se penser à partir de la normativité blanche et des vecteurs de la domination occidentale moderne.

Les effets de la religion sont pourtant bien potentiellement historiques et politiques, quoique la religion ne soit pas uniquement une pratique historique et politique. Ce sens historique des pratiques religieuses n'est le plus souvent pas nié par les croyant·es elleux-mêmes : la religion a bien un sens spirituel, mais les pratiques religieuses existent matériellement. C'est du reste aussi la raison pour laquelle le renvoi du religieux au privé ou à l'intime est absurde. Il ne s'agit pas de laisser exister la religion tant qu'elle n'est pas réelle, supposément intime ou privée, comme nous avons tendance à le faire en rejoignant une posture républicaine mais bien à situer la lutte contre l'islamophobie dans la lutte contre la mutilation bourgeoise de l'existence matérielle.

On peut alors se positionner sur les effets matériels contemporains de la pratique de l'islam : l'islamophobie est une oppression qui rejoint l'ensemble des sites de la critique communiste de l'ordre bourgeois. Lutter contre l'islamophobie, c'est ainsi lutter d'abord contre l'altérisation des musulman·es qui partage racialement la population. Elle est le ressort des politiques sécuritaires de l'État qui le renforcent sous prétexte de défendre le pays du terrorisme. Notre principale cible politique, qui ne prétend plus que marginalement produire une communauté par « l'intérêt commun » au-delà la compétition économique, la produit sur le rejet de l'islam : lutter contre ce rejet, c'est donc lutter contre l'État. L'islamophobie est également un vecteur du patriarcat : en empêchant les femmes visiblement musulmanes d'accéder au marché du travail, elle les assigne à la famille. Elle produit également une surexploitation des hommes musulmans par l'institution de ce patriarcat qui incite de nombreux hommes à cumuler les emplois peu qualifiés et réduit les opportunités professionnelles auxquelles ils peuvent accéder¹.

Une lecture matérialiste doit aussi nous permettre d'interroger les effets politiques de l'islam. Si la dimension spirituelle de la religion est fondée sur le dogme — et qu'il serait impropre et inefficace de l'identifier à une logique proprement politique — il est indéniable que, à la fois de manière réactionnelle et de manière endogène, les religions et l'islam en particulier peuvent aussi produire des interprétations réactionnaires de leurs dogmes, et compatibles avec la société capitaliste — tout comme elles peuvent produire l'inverse. S'il ne nous appartient pas de nous situer sur leur pertinence théologique, il faudrait tenir une ligne intermédiaire, en participant à la dés-essentialisation du religieux sans répéter une posture épistémologique blanche qui, depuis son surplomb progressiste, historiciserait tout ou renierait la place même du spirituel en l'essentialisant pour l'assigner au conservatisme.

En marxistes, il faut sortir des abstractions et rejoindre la terre que nous foulons. Le port du hijab, par exemple, correspond le plus souvent à une pratique moderne et personnelle, et non pas à la souscription à une interprétation patriarcale du genre : elle correspond même souvent à sa contestation, et constitue donc un geste féministe². À l'inverse, l'absence de contestation des dynamiques du capitalisme et le caractère rétrograde du fétichisme de la marchandise font de la communauté musulmane une communauté à la pointe des dynamiques de recomposition du capitalisme ubérisé³.

Oser rencontrer réellement les

musulman·es sans toujours supposer a priori une distance radicale doit constituer, de manière réciproque, un enrichissement politique : il faut dépasser la seule reconnaissance paternaliste de la victimation de l'autre. Par exemple, sur l'angle féministe, la construction communautaire d'espaces strictement féminins cisgenres et hétéronormés associés à des pratiques pieuses de chasteté pourrait constituer un point d'appui à la construction de la sororité par-delà la rivalité hétéronormée des femmes ; sur l'angle écologiste, la notion de *'amana* (dépôt) peut se présenter comme une articulation religieuse qui identifie l'existence séparée du vivant et la responsabilité collective devant la catastrophe climatique...

C'est par là aussi qu'on pourra envisager une lutte contre les interprétations réactionnaires et/ou clivantes de l'islam : non en prétendant choisir un dogme ou une interprétation de l'islam qui nous conviendrait mieux qu'une autre, en extériorité, mais en se construisant dans les luttes, avec les musulman·es, voire, pour celles et ceux qui attestent de sa vérité, en tant que tels. □

1) O. Esteves, J. Talpin, A. Picard, *La France, tu l'aimes mais tu la quittes*. Éd. Seuil, 2024.

2) N. Göle et S. Mahmood, *Politiques de la piété, le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*. Éd. La Découverte, 2009.

3) H. Karimi, *Les femmes musulmanes ne sont-elles pas des femmes ?* Éd. Hors d'atteinte, 2023. *L'autrice met en évidence l'importance du recours à l'auto-entreprenariat pour contourner l'islamophobie sur les lieux de travail.*



manifestation contre l'islamophobie, Paris, 10 novembre 2019. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

L'intersectionnalité en marxistes : par-delà l'articulation et la convergence des luttes

PAR LOUISA D. ET HAFIZA B. KREJE

L'approche matérialiste à la base de l'analyse marxiste des classes sociales visible les rapports sociaux de domination au sein de la société. L'analyse de ces oppressions, qu'elles soient de race, de genre, liées à la sexualité ou encore au handicap interroge leur articulation. Le concept d'intersectionnalité est un outil de lecture de l'imbrication des différentes dominations qui peut être utilisé par une organisation militante comme la nôtre pour affiner ses analyses et élaborer des perspectives d'actions militantes plus pertinentes et efficaces.

L'analyse intersectionnelle est issue des luttes de femmes racisées, autour du *black feminism* et du mouvement chicana aux États-Unis dans les années 1970. C'est dans différents textes des militantes issues du *black feminism* que vont se faire les premières théorisations de la corrélation des oppressions de race, genre et classe : les termes d'oppressions « imbriquées » ou « simultanées » soulignent ainsi la charge supplémentaire subie par les femmes racisées, qui est invisibilisée par le féminisme blanc ou hétéronormé¹. Dans le manifeste du collectif de Combahee River publié en 1977², les militantes expliquent leur démarche de se constituer en collectif autonome suite au constat du patriarcat auquel elles devaient faire face dans le mouvement *Black Power*, au racisme dans le mouvement féministe et à l'homophobie qui existait dans le mouvement des femmes noires. Cette déclaration va mettre en avant l'identité particulière des femmes noires lesbiennes à travers ce prisme d'analyse intersectionnel, qui servira également d'instrument de résistance en créant une position commune à partir de laquelle lutter collectivement. Sur l'héritage de cette pratique de luttes de femmes noires et chicanas,

la juriste américaine Kimberlé Crenshaw va décrire les angles morts du traitement juridique des discriminations que subissent les femmes noires aux États-Unis. Puis, en 1991 elle utilisera le terme d'intersectionnalité dans un article³ pour désigner la place spécifique qu'occupent les femmes noires, à l'intersection du racisme et du sexisme, et elle le conceptualise en montrant qu'on ne peut isoler un rapport social de domination d'un autre. Pour visibiliser l'imbrication des rapports de domination, la démarche intersectionnelle postule l'épistémologie du point de vue : l'expérience vécue et matérielle façonne un point de vue épistémologique spécifique sur le monde social⁴. Les pratiques militantes qui visent l'émancipation peuvent reproduire des dominations lorsqu'elles érigent l'expérience des dominants au sein du groupe dominé comme exemplaire et représentative, occultant tant les expériences que les intérêts de ceux qui se trouvent à l'intersection de plusieurs rapports de domination⁵. Au contraire, l'intersectionnalité valorise les expériences minoritaires qui résultent de processus historiques et sociaux tout en liant identité individuelle et collective. En nous poussant à penser la complexité

des rapports de domination à partir de multiples angles, cette grille de lecture évite les angles morts dans les stratégies de luttes et rompt avec les oppressions de l'idéologie dominante dans nos pratiques militantes, notamment le réductionnisme à un seul rapport social. En ce sens, une démarche militante intersectionnelle concerne autant notre approche des rapports sociaux que notre praxis militante.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE AUX CRITIQUES DE LA STRATÉGIE INTERSECTIONNELLE

L'approche intersectionnelle fait l'objet de nombreuses critiques tant dans le milieu universitaire que militant. Accusé d'être un concept qui serait essentialisant et qui valoriserait l'identité individuelle au détriment de processus sociaux, le concept est également critiqué parce qu'il produirait une hiérarchie des oppressions. Enfin le réductionnisme de classe mène à considérer que la multiplication de rapports de dominations réduirait la centralité de l'exploitation de classe dans les luttes, affaiblissant notre classe. L'intersectionnalité n'est pas une théorie de la lutte des classes. Toutefois, en tant que grille de lecture des rapports sociaux, elle permet de

penser notre tactique. La relationnalité entre les structures de domination et leur interconnexion peut s'appliquer en une forme de convergence des luttes et en poser les conditions mais celle-ci n'est pas le but en soi d'une démarche intersectionnelle. En revanche, le concept d'intersectionnalité vient des luttes contre les rapports de domination et pour une justice sociale⁶. Dès lors qu'elle se focalise sur les structures sociales, une démarche intersectionnelle ne peut être isolée de la lutte contre ces rapports de domination, même si elle peut justifier des cadres de lutte autonomes. Au contraire, hiérarchiser des luttes revient à invisibiliser des rapports d'oppression et à exclure du champ militant des personnes qui subissent de multiples oppressions alors que l'auto-organisation est indispensable pour appréhender un rapport de pouvoir.

TACTIQUE ET INTERSECTIONNALITÉ

Le programme d'un « féminisme de la totalité »⁷ répond dès lors à l'objectif d'allier lutte des classes et intersectionnalité : « Dire que le prolétariat est intrinsèquement genré et racialisé, c'est se donner les outils pour penser les luttes antiracistes et antisexistes comme des moments, comme des médiations, de la lutte émancipatrice du prolétariat. [...] La mobilisation de la catégorie de totalité permet précisément de dépasser la tension entre, d'une part, l'exigence de penser ensemble les différentes oppressions qui structurent l'expérience sociale et, d'autre part, le maintien d'une séparation plus ou moins rigide entre des "systèmes de domination" répondant à des logiques distinctes, tant à un niveau pratique que théorique. »⁸

La référence assumée à Lukács par les autrices et auteurs du recueil permet de pallier une lecture éculée et partiellement erronée de celui-ci. En effet, il s'agit de mettre en évidence ceci : l'antiracisme et l'antisexisme constituent une médiation essentielle à la formation du prolétariat révolutionnaire. Les termes de « moments » et de « médiations » ne doivent pas ici être interprétés de manière instrumentale ou vulgaire : un moment n'est pas une étape, une médiation n'est pas un intermédiaire. L'antiracisme n'est pas un moment historique de la lutte prolétarienne pour le renversement du capitalisme au sens



Manifestation contre le racisme et les violences policières et pénitencières, Paris, 19 mars 2022. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

où il pourrait être assigné à une période préparatoire à une « restauration » de l'unité d'une classe qu'on supposerait divisée par les oppressions venues d'en haut. Au contraire, la priorité historique de l'antiracisme constitue bien un moment, une médiation (ou, pour le dire plus simplement, un aspect ou une tâche concomitante) de la constitution révolutionnaire du prolétariat en tant que tel. En bref, le prolétariat se clive autant qu'il est clivé : dans le prolétariat, des rapports de domination aussi s'exercent, et il n'est en rien une unité idéale immunisée par son rôle historique. Le prolétariat n'existe pas à l'état d'une « forme pure » qui devrait prendre conscience d'elle-même par les luttes et qui serait seulement « latente » en dehors de sa formation révolutionnaire : c'est par le mouvement réel de l'histoire dans lequel il prend sa part que s'éprouve le prolétariat dans sa lutte. La nécessité de l'antiracisme et de l'antisexisme ne vient pas tant de ce que les rapports sociaux de genre et de race ne traverseraient la société que de manière binaire, à travers l'agentivité du Capital (bourgeois) face ou bien à un Prolétariat passif « à la conscience fautive » ou bien à un Prolétariat actif et insigne la résistance héroïque et parfaite par son action organisée. Cette nécessité vient plutôt de ce que le prolétariat est lui-même genré et racialisé, et (re)produit donc lui-même le pouvoir et la domination. En reliant l'expérience personnelle et l'analyse structurelle des oppressions imbriquées, sans éluder la signification des expériences vécues, la démarche intersectionnelle permet

une forte adaptabilité aux évolutions des oppressions et est ancrée dans la réalité matérielle. Elle vient percuter l'universalisme abstrait qui est particulièrement prégnant dans le contexte français et le sens à donner à l'égalité réelle dans une perspective émancipatrice : la prise en compte des pluralités des dominations est une condition de possibilité d'assemblage d'une classe mobilisée. Or cela ne va pas de soi, la mobilisation de la classe suppose un travail politique collectif. Au lieu de désarmer la classe, le concept d'intersectionnalité vient l'enrichir puisqu'elle est analysée comme un rapport de domination qui se déploie avec d'autant plus de force qu'il s'articule avec d'autres formes de domination. Ainsi, l'analyse marxiste et l'analyse intersectionnelle sont liées dans leur subordination aux structures sociales et à la critique de l'ordre social. En conséquence, la lutte émancipatrice du prolétariat doit être constituée à partir d'une compréhension précise de sa situation réelle et non par la loi d'airain de l'économicisme. Si l'oppression n'est pas strictement économique et que la lutte contre elle n'est pas non plus réductible à l'économie, alors l'émancipation ne doit, en toute cohérence, pas plus y être réduite. Ainsi, la théorie de la reproduction sociale⁹, qui permet d'identifier avec beaucoup de précision les mécanismes du maintien de l'exploitation en y intégrant la

condition spécifique des femmes, voire des personnes en situation de migration et des minorités racisées (pour le dire très brièvement) devrait ainsi être complétée, plutôt qu'opposée à la démarche intersectionnelle accusée de post-modernisme (c'est, du reste, ce à quoi invite Vogel elle-même dans sa préface à l'ouvrage collectif récent sur la théorie de la reproduction sociale¹⁰) : d'un point de vue théorique, la démarche de Vogel est explicitement placée sous l'autorité d'Althusser et donc du structuralisme. L'une des spécificités du structuralisme marxiste, dont on sait par ailleurs l'éloignement d'avec notre tradition politique, est de réduire le marxisme à la seule explication des effets des modes de production pour en déduire les structures générales du politique. Pour Althusser, que cite Vogel, l'œuvre de Marx ne serait ni « de l'économie », ni « de la politique » en propre, mais bien une démarche structurale avant l'heure, de mise en évidence de la structure des modes de production successifs. La question de l'aliénation, qui est au cœur de l'expression vécue de l'oppression dans les démarches intersectionnelles, en est dès lors absente. Par conséquent, ce parti-pris provoque une indétermination radicale quant aux objectifs de l'abolition du capitalisme en effaçant les aspirations concrètes de ceux qui le combattent. D'un point de vue pratique, Vogel

assume une distance radicale avec l'expression militante et directe des féministes, et se propose de regrouper les aspirations des opprimé-es sous la forme d'une « revendication de l'égalité », qui ne serait résolue sans contradiction qu'en rompant avec l'accumulation capitaliste. Une telle lecture de la « lutte des classes », cohérente avec l'analyse structuraliste, est de fait présentée comme homogène avec le processus historique du capitalisme qui produit l'égalité abstraite (par la généralisation de la forme-valeur) et rejoint en réalité les postures marxistes les moins révolutionnaires. Puisque tout découle du capitalisme lui-même, cette analyse ne permet pas à la classe de reprendre confiance en ses propres dispositions, qui lui sont mécaniquement prescrites d'un mécanisme « invisible » et perceptible seulement à l'analyse du théoricien. À l'inverse, l'intersectionnalité s'incarne concrètement dans la classe et met en évidence de véritables ressorts pour la lutte, ce que renonce à faire la théorie de la reproduction sociale.

Bien loin du faux procès qui lui est fait, l'outil intersectionnel ne pose pas comme préalable que seul le point de vue minoritaire permet de questionner les rapports de domination, et ce de manière abstraite. En revanche, le point de vue situé des dominé-es permet une compréhension fine d'une société donnée, puisqu'il implique nécessairement en complément la connaissance de la norme majoritaire dominante auquel il est soumis.

C'est à partir de ces positions situées aux marges des rapports de pouvoirs qu'un sujet collectif, émancipateur pour toutes (et non seulement pour le groupe majoritairement dominé) peut créer du sens commun qui ne soit pas une abstraction universelle de ce que devrait être le sujet révolutionnaire et ce à partir de coalitions qui ne nient pas les expériences des dominé-es.

Si une analyse intersectionnelle permet de rendre visible l'imbrication entre des sources multiples de domination, elle ne dit rien sur leur fondement : nous devons alors penser comment l'intégrer à une théorie du monde social plus complexe. Cette approche et praxis militante doit en tant que telle déstabiliser les rapports de domination, de même que Butler écrivait sur la déstabilisation du genre dans *Gender Trouble*, pour produire la dé-subordination des un-es aux autres. Que refuser l'économicisme ne nous amène pas à tordre le bâton : la surexploitation des personnes ne peut être éclipsée de quelque scène que ce soit, et toutes les analyses sur la surexploitation des personnes minorisé-es restent essentielles et cardinales dans notre mise en évidence des coordonnées politiques.

Enfin, dans une perspective plus tactique, la transformation de notre organisation et de nos pratiques militantes est une priorité de telle sorte que nous nous rendions capables, devant l'urgence, d'une intervention appuyée sur l'analyse réelle de la totalité dialectique. □

Manifestation contre le racisme et les violences policières et pénitencières, Paris, 19 mars 2022. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas



1) Frances Beal, *Double jeopardy : to be Black and Female*, 1969. Toni Cade Bambara *The Black Woman*, 1970. Angela Davis, *Femmes, race et classe*, 1981

2) Combahee River Collective *A black feminist statement*, 1977.

3) Kimberlé Crenshaw, *Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*. Éd. L'Harmattan, 1991.

4) Sarah Mazouz et Éléonore Lépinard, *Pour l'intersectionnalité*. Éd. Anamosa 2021.

5) *idem*.

6) S Bilge et P Hills Collins, *Intersectionnalité, une introduction*. Éd. Amsterdam/Multitudes 2023.

7) Collectif Période, *Pour un féminisme de la totalité*. Éd. Amsterdam, 2017.

8) *idem*. p.21, la discussion repose ici sur la notion de consubstantialité apportée par Danièle Kergoat en réponse aux faiblesses de la notion d'intersectionnalité. Nous faisons nôtres les critiques apportées à cette proposition.

9) Lise Vogel, *Le marxisme et l'oppression des femmes. Vers une théorie unitaire*. Éd. Sociales, 2022.

10) T. Bhattacharya (*dir*), *Avant 8 heures, après 17 heures, Capitalisme et reproduction sociale*. Éd. Blast, 2020.

Cinquante nuances de blanchité

PAR STÉPHANE WAHA

« Comme par hasard ils sont tous de la même couleur que l'cheval blanc d'Henri IV » Bavaz « Mausolée »

Le 13 mai 2019, l'humoriste Fary commençait son discours à la cérémonie des Molières en lançant à l'assistance « *Salut, les Blancs* », provoquant un mélange de gêne et d'hilarité dans la salle. Par ce geste, il jetait la lumière sur une réalité qui voulait se tapir dans l'obscurité du théâtre des Folies Bergère à Paris. Cette réalité ce n'est pas uniquement la composition du public, mais bien ce que cette composition révèle d'une domination raciale qui ne dit pas son nom. C'est de cette domination qu'il s'agira ici.

BLANCHITÉ, BLANCHEUR, BLANCHITUDE

Le terme *blanchité* est une traduction de *whiteness* en anglais. On le retrouve par exemple dans l'essai de l'autrice afro-américaine Toni Morrison *Playing in the Dark Whiteness and the Literary Imagination*. Or on retrouve ce sous-titre traduit par « *Blancheur et imagination littéraire* ». Néanmoins les deux mots recouvrent deux réalités différentes. La blancheur renvoie à une caractéristique phénotypique : la couleur de la peau. La blanchité c'est tout autre chose. Il s'agit d'un rapport de pouvoir.

Parler de blanchité c'est parler de la façon dont sont organisées, structurées nos institutions avec en leur sein une pyramide des races, telle qu'on la théorisait dans le racialisme du 19^e siècle. Avec ceci de différent qu'il s'agit, encore une fois, d'une domination raciale qui ne dit pas son nom. D'où l'importance de bien la nommer. Les sciences sociales ont parfois été tentées de traduire *whiteness* par *blanchitude*, afin de tirer un parallèle avec la *négritude* d'Aimé Césaire, des sœurs Nardal et de Léopold Sédar Senghor, de la même façon que le terme *blackness* existe en anglais. Cependant, traduire *whiteness* par *blanchitude* c'est

précisément en retirer le rapport de domination. La négritude, tout d'abord, est un mouvement littéraire. Ensuite son objet c'est de retrouver une dignité humaine là où elle est niée, c'est de trouver dans sa condition d'opprimé des éléments d'égale humanité face à l'opresseur. Traduire *whiteness* par *blanchitude*, c'est renvoyer dos-à-dos oppresseur et opprimé.

Or, ce parallélisme est un vecteur de la diffusion d'un confusionnisme qui profite à l'extrême droite. *Black Pride*, *Asian Pride*, *Gay Pride* sont tordus en *White Pride*, de même *Black Power* et *Yellow Power* tordus en *White Power*. En France on retrouve une pareille récupération avec les slogans « Justice pour Adama », « Justice pour Théo » repris en « Justice pour Laura », « Justice pour Thomas », sans qu'il ne soit jamais véritablement question de justice.

LES PETITES LIGNES DANS LE CONTRAT

Le philosophe jamaïcain Charles W. Mills ouvre son livre *Le contrat racial* par une citation : « *When white people say "Justice", they mean "Just Us"* ». (« *Quand les Blancs disent "justice", ils veulent dire "juste nous"* »). Car parmi nos institutions structurées par la blanchité, la Justice tient une place centrale. En France, cela se constate par les difficultés à faire reconnaître le caractère disproportionné de l'usage de la force par la police dans de nombreuses affaires, les difficultés à faire reconnaître le caractère raciste d'agressions ou encore la surreprésentation des personnes non blanches dans les prisons. La justice bourgeoise a pour fonction le maintien d'un ordre qui est celui de la domination blanche.

Par *contrat racial*, Charles W. Mills désigne l'équivalent racial du *contrat social* de Thomas Hobbes, John Locke,

Jean-Jacques Rousseau et consorts et du *contrat sexuel* de Carole Pateman. Il s'agit de l'accord tacite qui consiste à maintenir l'idéologie raciste, maintenir l'idée d'une supériorité blanche. Si le contrat social fonde les relations humaines au sein d'une société sur un renoncement à sa liberté en obéissant à des lois pour garantir la sécurité de tous, il faut reconnaître que ce contrat n'est rendu possible que par l'oppression et l'exploitation des femmes (contrat sexuel) et l'exploitation des populations non blanches (contrat racial).

Le contrat racial a connu une existence *de jure*, une existence inscrite dans la loi. On peut penser au Code noir, ou encore au Code de l'indigénat. Néanmoins, de nos jours, on fait plutôt face à une existence *de facto*. L'inégalité perdure, que ce soit à l'école, au travail, dans l'accès aux logements, dans la circulation, face à la justice. Mais elle ne dit plus son nom. Par exemple, la loi islamophobe de 2004 est contrainte de s'appliquer à l'ensemble des signes religieux afin de ne commettre aucune discrimination, bien que tout le monde sache que ce sont les signes religieux musulmans qui sont visés. Néanmoins, il peut continuer un racisme *de jure*, par exemple via la circulaire de l'Éducation nationale interdisant le port de l'abaya et du qamis.

BLANCS OU NON BLANCS, TELLE EST LA QUESTION

Mais quelles sont donc ces populations non blanches opprimées et exploitées, renvoyées aux couches inférieures de la pyramide des races, parquées sur des terres et des territoires que le capitalisme défavorise et





surexploite ? La réponse peut paraître évidente. Mais justement les catégories « Blanc-hes » et « Non Blanc-hes » ne dépendent pas de nos perceptions. D'où la nécessité de ne pas confondre blanchité et blancheur. C'est la position sociale assignée racialement qui détermine l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie. Tant et si bien que certaines populations ont pu, à travers l'histoire, être assignée à l'une puis à l'autre. C'est le cas, par exemple, des Italo-américains, des Italiens du Sud, des Portugais notamment à Hawaii ou encore des Irlandais comme le relate Noël Ignatiev dans *Comment les Irlandais sont devenus Blancs*.

Toutefois, il convient de nuancer ici. Si la distribution des catégories « Blanc-hes » et « Non Blanc-hes » évolue dans le temps, elle évolue aussi dans l'espace. Une même population peut être catégorisée différemment selon qu'elle se situe dans tel ou tel pays. Mais il faut aussi avoir conscience que si les Irlandais-es sont, à un moment de leur histoire, catégorisé-es comme Non Blanc-hes, c'est dans la mesure où on les considère comme étant les *n*gres* de l'Europe. Cela dit, en soi, la racisation est d'emblée différente pour les populations noires par exemple. Car il y a bien des populations pour qui la catégorisation raciale n'évolue ni au travers des âges ni au travers des lieux. La race, c'est aussi ce qui reste.

Or ce qui est marquant concernant la

blanchité comme organisation raciale de la société, c'est son internationalisme. On retrouve ce rapport de pouvoir en dehors des pays occidentaux. Par exemple au Brésil où la peau blanche reste synonyme de pouvoir, en Inde où les standards de beauté sont fonction de la clarté de la peau, en Corée du Sud où l'on recourt à la chirurgie plastique pour s'approcher de traits européens, au Congo où l'on utilise des crèmes pour blanchir sa peau.

Le colonialisme n'a pas fait qu'exploiter des terres et des êtres. Il a imposé une restructuration de sociétés entières avec la blanchité en son cœur afin de maintenir le pouvoir des colons sur les colonisé-es.

ET LE MARXISME DANS TOUT ÇA ?

L'analyse de Marx de l'oppression britannique sur l'Irlande, les analyses de Lénine de l'impérialisme comme stade suprême du capitalisme et la question nationale et l'analyse de Trotsky de la question noire aux États-Unis mettent en lumière l'importance pour tout révolutionnaire de tenir une ligne anticolonialiste, anti-impérialiste et de défense du droit à l'autodétermination des peuples. Cette ligne structure aujourd'hui encore notre pensée politique, et c'est heureux. Néanmoins ces analyses n'épuisent pas le sujet de la race. Aussi, le concept de blanchité permet d'affiner notre analyse des conditions matérielles d'existence imposées aux populations non blanches.

En dehors des exemples cités, il permet de comprendre le choc de la

boxeuse italienne Angela Carini qui perd face à Imane Khelif (de la même manière que James Jeffries qui perd face à Jack Johnson en 1910). Il permet de comprendre le sionisme comme un suprémacisme juif et le suprémacisme hindou de Narendra Modi comme des calques du suprémacisme blanc.

Les travaux de Charles W. Mills jettent un éclairage supplémentaire sur la mécanique du racisme. S'il y a un contrat racial c'est que la lutte antiraciste de militant-es révolutionnaires consiste à rompre ce contrat, à ne pas céder aux appels à la solidarité blanche. D'autant plus que cette solidarité de race est précisément le moteur du fascisme tant il enterre toute solidarité de classe. De la même manière le concept d'ignorance blanche développé par Mills éclaire la façon dont les populations blanches sont socialisées pour se penser comme maître-étalon, comme centre, comme norme et s'ignorent position sociale. D'où la nécessité de nommer cette position, à l'instar d'un Fary, afin de dénoncer le fait qu'il n'y a de centre que dans la mesure où il y a une périphérie. Cette division raciale de la classe produit des conditions matérielles d'existence inégales, selon que l'on soit considérée comme Blanc-he ou Non Blanc-he.

Les concepts de blanchité, de contrat racial et d'ignorance blanche renforcent notre ligne anticolonialiste et anti-impérialiste. Mais ils n'épuisent pas non plus le sujet de la race. S'ils permettent de saisir avec plus de finesse la mécanique à l'œuvre à un niveau international, ils ne nous permettent pas de nous organiser efficacement contre. La dialectique du centre et de la périphérie doit nous amener à penser notre riposte révolutionnaire depuis les marges. Cette analyse qui a été élaborée par la théorie de la dépendance, s'est prolongée dans les études décoloniales. On y trouve des concepts qui nous affûtent la critique de l'eurocentrisme, de l'État-nation et de l'universalisme comme autant d'émanations de la modernité qui a construit la domination du Nord sur le Sud. Nous pourrions y voir un éloignement de nos propres vues marxistes. Mais une approche matérialiste peut y reconnaître internationalisme, dépérissement de l'État et établissement d'une société sans classe, sans race, ni domination de genre. □



Des grévistes et travailleurs sans-papiers de Chronopost prennent la parole au meeting de Philippe Poutou, Paris, le 2 avril 2022 © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Les quartiers populaires, foyers de résistance

PAR OMAR SLAOUTI*

À l'échelle des quartiers populaires et des colonies de l'hexagone, les résistances existent en continu, l'une d'elles, la plus visible, ce sont les révoltes baptisées régulièrement « émeutes » par les pouvoirs et « quartiérologues » de plateaux, afin de les vider de leur contenu politique. Mais quelles sont les autres formes de résistance en dehors de ces instants de conflictualité frontale ?

En métropole, dans ces quartiers « im » populaires, sont ségrégués 10% de la population. Pourquoi, au regard des conditions socio-économiques dramatiques n'y a-t-il pas précisément plus de révoltes ? plus de mobilisations sociales ou simplement plus de participation électorale ? plus de contestation et de jonctions avec les mouvements sociaux à l'échelle nationale ? Beaucoup parlent de convergences entre les tours et les bourgs mais est-ce souhaitable, faisable et à quelles conditions ?

LA QUESTION RACIALE EST UNE QUESTION SOCIALE

Alors que la ségrégation urbaine est restée stable ces 30 dernières années, elle se construit toujours selon un tri socio-économique et un tri racial. Si dans les zones urbaines dites « sensibles » (une partie des quartiers populaires qui regroupent 6% de la population), 18% des immigrés et 11% de leurs héritiers y vivent, c'est près de la moitié des immigrés et 1/3 de leurs descendants qui vivent dans les quartiers recevant les plus fortes concentrations d'immigrés (contre 12% de la population majoritaire). On retrouve les mêmes proportions dans les quartiers où s'observent les plus forts taux de chômage : 54% pour les maghrébins et 62% pour les africains subsahariens, turcs, et c'est encore quasiment le cas pour leurs descendants. Soulignons deux points : d'une part, à conditions économiques égales, les arabes et les noires se retrouvent plus dans ces quartiers au chômage endémique que les autres à un point tel que où nous pouvons parler de ségrégation raciale,

et, d'autre part, le taux de chômage officiel y atteint plus de 55% en dépit des radiations orchestrées par les gouvernements. En y ajoutant les retraités, les personnes au foyer et les jeunes scolarisés, on constate que le travail salarié est une réalité très minoritaire dans ces quartiers. Il en découle un découplage partiel, mais seulement partiel, avec les mobilisations sociales du monde du travail comme la loi Travail en 2016 ou celle de la réforme des retraites en 2023, ce qui ne veut surtout pas dire un manque d'intérêt et de positionnement politique. Le racisme n'est pas une question sociétale hors sol, il relève pour partie de la division raciale du marché du travail, ainsi la question raciale est une question sociale qui ne peut ni ne doit être secondarisée.

UN « NOUS » POUR EXISTER POLITIQUEMENT

Ces quartiers sont évidemment, en plus, sous-dotés par le droit commun et d'autant plus qu'ils concentrent les « minorités visibles ». C'est dans cette spirale mécanique que sont broyés leurs habitants déjà victimes de discriminations raciales dans leur quotidien. Dans une étude coordonnée par Julien Talpin¹ les 3/4 de ces habitants ont vécu discriminations et stigmatisations qui reposent essentiellement sur le caractère ethno-racial devant le critère religieux et territorial. Il s'agit d'expériences traumatiques qui structurent le rapport au reste du monde social. Il s'agit pour les victimes de ce racisme structurel de donner un sens à ces injustices et inégalités de traitement, qui font de nos corps des corps d'exception jugés et condamnés par

des lois d'exceptions. Ici reposent les vecteurs de politisation construits et échangés dans nos familles, en bas des tours, dans un entre soi où les individus partagent un vécu et une destinée commune. Cette grille de lecture avec ses nuances s'élabore en même temps que s'élaborent les communautés, loin de toute forme de communautarisme sécessionniste comme le prescrivent les adeptes de la guerre de civilisation, tels que les croisés Retailleau/Darmanin...

Ces communautés qui souvent se cristallisent dans un « nous » se fondent sur la position subalterne dans les rapports raciaux de pouvoir. Des rapports qui relèvent entre autres d'un racisme institutionnel, c'est-à-dire d'un racisme sans intention nécessairement et parfois sans agent, et d'un racisme d'État assumé lui politiquement par des circulaires, décrets, lois et discours. Dans tous les cas, la légitimité de ces rapports de domination repose sur l'histoire coloniale, esclavagiste et donc sur la matrice raciale de la France.

Ce « nous » est un « nous de résistance » qui permet d'asseoir une dignité, c'est-à-dire l'affirmation collective et intime que nous nous considérons « êtres humains en égalité dans l'absolu et de manière effective à chaque instant et en tout lieu » malgré et contre la hiérarchie raciale. Une partie de la gauche reste aveugle aux races, et se noie dans un universalisme abstrait, une autre partie de la



gauche, pupille dilatée sur la lutte des classes, réduit à néant les contradictions propres au sein de la nôtre.

La répression fascisante qui vise en premier lieu à dissoudre ou à mettre sous surveillance étroite les cadres d'organisation de ce « nous », n'est pas sans nous évoquer un décret de 1939 qui interdisait aux étrangers le droit d'association. Il a fallu attendre la loi du 9 octobre 1981 sous F. Mitterrand et surtout sous la pression des luttes de l'immigration pour que l'on puisse se structurer davantage et politiquement dans cet hexagone.

L'injonction intégrationniste à dissoudre ces « nous » dans la « communauté nationale » est dans le même temps contredite par le pacte racial qui nous en exclu. Ainsi, pour les binationaux, c'est encore le statut « d'enfants illégitimes » déjà relevé par Abdelmalek Sayad et que l'extrême droite nommera « français de papiers » qui autorise les discours et le projet de loi de « déchéance de la nationalité » créant ainsi le « eux » qui en retour fera chez les désignés le « nous binationaux ». D'autant plus que les oppositions d'organisations politiques à l'assignation à ce sous-statut pour certain-es d'entre nous, sont quasi inexistantes comme les réactions conséquentes devant l'état d'urgence qui jette la suspicion sur les étrangers en particulier de confession musulmane, voté à cinq reprises avant qu'il ne soit gravé dans le marbre du droit commun.

Rejetés dans la banlieue voire en dehors de la « communauté nationale » par des gouvernements de droite comme de gauche, qui inventent « le problème musulman » et ce faisant construisent « l'ennemi intérieur », ce « nous musulmans » en retour se raffermi et se renforce autour d'un référent fondamental, l'islam. D'autant plus encore une fois quand personne à gauche quasiment ne s'oppose à la dissolution du CCIF, de Baraka City ou à la fermeture de mosquées. Toujours peu de forces politiques pour condamner les milliers de perquisitions et de portes cassées à 6h du matin après les attentats de 2015. Pas grand monde non plus pour dénoncer les expulsions de représentants du culte musulman en France et toujours quasi personne pour dénoncer le chapelet de lois, de circulaires islamophobes : celle de 2004 sur le voile jusqu'à celle sur le « séparatisme » ou celle sur l'abaya... en attendant les prochaines, car la surenchère est de mise. Pire, pendant que ce « nous » de premiers concernés et de résistance appelait à la marche contre l'islamophobie du 19 décembre 2019, certains qui aujourd'hui appellent à la rencontre des tours et des bourgs expliquaient ouvertement qu'« ils avaient foot ». Ce mépris racial leur coûtera cher politiquement.

L'ISLAM COMME REFUGE ET VECTEUR DE POLITISATION.

Ce « nous » de résistance sentait le soufre, quiconque se solidarise avec ce « nous » et avec nos causes, finit

par être taxé d'islamo-gauchiste et d'antisémite. Même si le CCIF ne représentait pas moins que la plus grosse association antiraciste de France en nombre d'adhérents, il n'y avait grand monde là encore pour s'opposer au décret ministériel de dissolution. Une association qui avait l'ambition de comptabiliser les actes islamophobes dont ceux relevant de l'État. C'est précisément pour avoir dénoncé l'islamophobie d'État que l'État dissout cette association. Et pourtant, les revendications des musulman-es mobilisé-es n'exigent que le traitement à égalité de statut et de droit. Si ces engagements se font en droite ligne de leur foi, leurs manifestations prennent pour l'essentiel des revendications égalitaires et émancipatrices : lors de la manifestation contre l'islamophobie en 2019, on pouvait lire sur leurs pancartes et entendre : « *mon corps m'appartient* », « *un voile si je veux* », « *respect de la laïcité* » et la présence même de drapeaux bleu blanc rouge marquait la volonté d'appartenance nationale. Les médias sniper à l'affût ont retenu « *Allah Akbar* » lancé par l'un des organisateurs de la manifestation ; il n'en fallait pas plus pour discréditer cette mobilisation et ses organisateurs. Avec un tel degré d'oppression islamophobe où les personnes de confession musulmane sont détruites en continu et dans ce qu'il peut y avoir de plus profond de leur intime existence, se référer dans une transcendance verticale à Allah au moment même où les oppositions horizontales dans leur quotidien sont fragiles et délégitimées, donne une force individuelle et collective nécessaire pour faire sens et résister. Beaucoup auront repris en cœur et avec le cœur « *Allah Akbar* ». Ne pas comprendre cela, c'est ne pas comprendre le refus d'une fatalité orchestrée par un pouvoir islamophobe ni l'espoir suscité par un « nous » visible rempli de dignité. C'est ne pas comprendre qu'Allah est plus grand que nos oppresseurs et que ces derniers n'auront pas le dernier mot. C'est ne pas comprendre le potentiel de luttes politiques qui en découle pour vivre à égalité de droit et de dignité. C'est ne rien comprendre à cette augmentation de la religiosité musulmane dans sa pratique parmi les nouvelles générations. Les approches totalement décontextualisées et fausses des religions réduites à l'opium du peuple, aveuglent sur le caractère



Manifestation contre la loi Darmanin, Paris, 14 janvier 2023. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

de résistance individuelle et collective qu'elles suscitent chez les opprimés-es. Les dirigeants islamophobes l'ont compris eux qui s'attaquent systématiquement à tout cadre communautaire au nom de la lutte contre « le communautarisme » : des mosquées aux associations en passant par des listes électorales jugées communautaristes car la tête de liste est supposée musulmane, comme ce fut le cas lors des municipales de 2020. Comme le souligne Marwan Mohamed et Julien Talpin dans leur ouvrage « Communautarisme ? »², il faut entendre par lien communautaire, de type ethnique, ce lien social procurant protection et reconnaissance où s'opère un double processus d'identification : « d'une part de l'individu au groupe et d'autre part du groupe comme démarqué du reste de la société par des frontières relevant d'un héritage ou d'une condition commune ». Cette approche s'applique tout autant aux communautés musulmanes héritières pour beaucoup du colonialisme qu'aux quartiers les plus riches qui sont du reste, les espaces les plus homogènes socialement et religieusement. Mais évidemment, ces « ghettos du gotha » peuvent être qualifiés de communautarismes primaires, grégaires et séparatistes (« eux » organisent la fuite des capitaux loin de la solidarité nationale) alors que les regroupements ethno-raciaux lorsqu'ils sont volontaires et non orchestrés par la puissance publique ou par des bailleurs sociaux, relèvent de communautés que l'on peut qualifier de réactives. Réactives à une oppression systémique. C'est précisément l'islamophobie ici et ailleurs avec dans son sillage le « choc des civilisations » qui confère aux musulman-es un regain d'intérêt à la chose politique. Faire sens pour les croyant-es repose dès lors sur l'espoir en première et dernière instance en Allah et sur une nécessaire grille de lecture politique à construire pour vivre ici-bas à égalité de droits. C'est à l'aune de cela, qu'il faut comprendre le positionnement dans les espaces politiques. Celui d'un entre soi nécessaire pour y vivre à égalité de regards, c'est par exemple celui de son quartier, d'une mosquée ou d'une association communautaire. Un autre espace, celui de la « communauté nationale » où tous et toutes sont conviés à s'exprimer sur les orientations politiques lors des élections. Selon l'enquête « Trajectoires



Les marcheurs sans-papiers et les chômeurs, en provenance de Lille, arrivent à Saint-Denis les 16 et 17 octobre 2020 © Photothèque Rouge / JMB

et origines », 2/3 environ des Français d'origine africaine par leurs parents votent à gauche et P. Simon et V. Tiberj³ attribuent ce positionnement par la politisation de l'expérience des discriminations. C'est précisément le vote massif (86%) des musulman-es, contre Sarkozy en 2012 qui a porté Hollande à la Présidence. C'est encore grâce aux 69% des électeurs et électrices de confession musulmane que Mélenchon pour la LFI a obtenu un score remarquable aux élections présidentielles de 2022. On notera que le positionnement en 2012 sur Hollande s'est surtout fait contre Sarkozy, alors qu'en 2022, c'est véritablement une adhésion à la ligne politique de la LFI qui s'opère : celui du partage des richesses, de la justice fiscale mais surtout sur la dénonciation de l'islamophobie. Et pour cause, tout projet de société qui a pour boussole la justice sociale doit avoir pour socle l'égalité entre tous et toutes. C'est avec la même cohérence que le positionnement politique dans les quartiers se fera lors des législatives de 2022 et de 2023 avec une particularité notable : l'émergence de figures racisées dont les scores excellents et prometteurs (voir ceux d'Adel Amara ou d'Amal Bentounsi) traduisent encore mieux pour lutter contre les discriminations structurelles, la nécessaire incarnation des têtes de liste par les premiers concernés.

LE MOUVEMENT OUVRIER C'EST NOUS AUSSI !

Entre les résistances à l'échelle des quartiers et dans le cadre électoral, les espaces de luttes politiques existent

et s'inscrivent dans une continuité des luttes de l'immigration et du mouvement ouvrier, n'en déplaise à une gauche oublieuse et raciste. Les plus grandes luttes sur le logement sont celles des années 70 sur les foyers Sonacotra, l'une des plus grandes luttes dans le secteur de l'automobile qui s'étale de 1982 à 1983 (taxées d'intégriste par trois ministres socialistes ce qui selon Abdellali Hajjat et Marwan Mohamed dans leur ouvrage *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, constitue l'acte inaugural de l'islamophobie d'État) les luttes du MIB qui auront permis pour tout un chacun aujourd'hui d'avoir droit de voir un médecin et un avocat dans le cadre d'une garde à vue, celles des secteurs du ménage dont la grève sur deux ans des femmes de ménage de l'hôtel Ibis Batignolles avec des revendications intersectionnelles, celles des sans-papiers de différents secteurs, celles des retraités chibanis de la SNCF... la liste est interminable. Rendant insupportable cette gauche oublieuse et méprisante qui s'interroge sur l'absence des arabes et des noir-es dans les mouvements sociaux. Le chômage et la précarité endémiques des quartiers populaires où vivent les racisés-es d'en bas se traduisent de plus en plus par leur mise à l'écart du monde du travail mais pour autant les gueules des 1^{er} Mai sont aussi celles aux accents accrochés aux visages.

Reste que la conflictualité pour partie se déplace en dehors des lieux de travail vers les quartiers d'arabes et de noir-es, sans aucun doute plus vive que dans d'autres espaces géographiques, comme ceux qualifiés de « bourgs ». C'est précisément dans ce contexte de racialisation du travail et de déni d'accès à un travail décent, justement rémunéré, qu'il faut comprendre à la fois la possibilité des crimes racistes commis par la police et les révoltes qui s'en suivent.

LA POLICE TUE ? NON !

Non la police ne tue pas, elle tue des arabes et des noires ! Pourquoi ce qui est assumé aux États-Unis où l'on peut dire « un homme noir est abattu par un policier blanc » est encore inimaginable ici dans la bouche de journalistes ou de politiques même de gauche ? La prouesse pour ces derniers est d'affirmer : « oui, la police tue ! » alors même que la quasi-totalité des victimes sont noirs ou arabes. C'est pourtant fondamental d'affirmer la couleur du crime, car cela démontre pour partie le racisme structurel de la police mais aussi que ces crimes sont d'autant plus légitimés qu'ils s'inscrivent dans un processus d'exclusion raciale d'une identité sociale. Ils sont assassinés car arabes, noirs et pauvres. C'est en ce sens qu'il ne s'agit jamais de bavure, le crime raciste est prémédité par la société tout entière, il est systémique. Les révoltes dans les quartiers expriment bien plus que la douleur liée à la perte injuste et injustifiable d'un fils, d'un frère, d'un ami, elle est le sentiment d'une hoggra totale et totalisante qui touche tous les pans de chacune des vies de noires et d'arabes. Dès lors, pour ces révoltés, il ne s'agit pas de s'en prendre aux seuls policiers coupables mais au système global dont l'État en est l'incarnation. Brûler toutes les institutions qui même sans intentionnalité sont excluantes y compris des écoles ou des bibliothèques devient alors possible. Au-delà de l'État, selon J. Talpin⁵ : « la référence à "la France" est fréquente chez les enquêtés qui attribuent une cause générale à leur expérience (de discrimination), la renvoyant plus ou moins implicitement à l'histoire nationale et à des mécanismes structurels relativement enracinés. »

Il serait alors vain et violent de vouloir « faire France ensemble » comme le proposent quelques responsables politiques de gauche. Le contrat racial qui se fait sur le dos des immigré-es, de leurs enfants et petits-enfants est un obstacle majeur pour tout rapprochement entre les « tours » et les « bourgs ». Ce qui ne veut pas dire que des luttes communes pour plus de services publics, pour une répartition des richesses, pour une planification écologique soient hors de portée. Bien au contraire, il faut précisément mettre l'accent dessus. Mais le contrat racial qui assigne à des positions subalternes noires, arabes, gens du voyage, musulmanes doit être déchiré tout comme le Code de l'indigénat et le Code noir. Pour cela, il n'y a pas d'autres issues possible que la prise du pouvoir par les premiers et premières concerné-es. La prise du pouvoir dans la rue, ce sont les révoltes des quartiers populaires, les marches pour l'égalité et contre le racisme, celles de la dignité, celles contre l'islamophobie, celles contre les violences policières, celles des sans-papiers... Mais c'est aussi nécessairement la prise du pouvoir institutionnel : nos belles gueules doivent être sur les affiches électorales pour défendre les égalités. C'est le sens qu'il faut donner : à l'Assemblée des quartiers, à l'ambition de militant-es qui se retrouvent têtes de liste aux différentes échéances électorales sur des listes autonomes, soutenues ou présentées par des organisations politiques. Il ne s'agit pas de mettre de la diversité pour faire diversion sur les questions qui nous préoccupent, mais au contraire de mettre en avant des acteurs et actrices de nos luttes sociales pour porter nos revendications d'égalité et les traduire dans le droit commun. C'est seulement ainsi que le racisme d'État qui ruisselle du haut vers le bas et qui a contaminé l'ensemble de la population en réactivant toujours davantage la matrice coloniale et esclavagiste, que nous pouvons espérer ralentir voire bloquer la fascisation en cours.

DE LA FASCISATION AU FASCISME

Une des caractéristiques de cette fascisation en cours, c'est que l'État et toutes les sphères de pouvoir y compris idéologiques la légitiment en construisant les « ennemis intérieurs » avec le « problème musulman ». Il ne faudra pas davantage que convoquer le mythe

du cheval de Troie avec son projet de « Grand remplacement » pour en faire une réalité politique répressive violente qui s'abat sur les quartiers populaires et sur tous les responsables politiques indigènes, sur les responsables de lieux de culte musulmans.

Si 2005, suite à la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré et les révoltes qui ont embrasé l'hexagone, a vu l'émergence d'organisations relevant de l'antiracisme politique : Mouvement des Indigènes de la République, La Voix des Roms, La Brigade Anti Négrophobie, etc. mais aussi de médias comme le Bondy Blog, 2015 a été un tournant majeur avec une accélération de la fascisation. Les 4 000 perquisitions ont créé un véritable syndrome dans les communautés musulmanes : celui de la « porte cassée ». Ce traumatisme légitimé par la presse mainstream a généré peurs et replis chez toutes les personnes de confession ou de culture musulmane. Mosquées incendiées ou fermées par la puissance publique, empêchant physiquement le recueil et la prière collective pour des milliers de musulman-es, la dissolution d'associations, la disqualification violente de militant-es contre l'islamophobie et d'organisations politiques taxés d'islamogauchistes et de communautaristes — surtout après la grande manifestation de 2019 contre l'islamophobie qui avait réuni 20 000 personnes — ont fini par tétaniser un grand nombre d'habitant-es des quartiers populaires.

Le silence abyssal des organisations droites de l'hommistes et d'une grande partie de la gauche lors de l'adoption de la loi « séparatisme » du 24 août 2021, confirmait le passage à une autre séquence pour les étrangers, les musulman-es et habitant-es des quartiers populaires, celui du fascisme. A l'échelle du monde jusque dans nos quartiers, le fascisme est une réalité politique. La mise à mort des migrant-es avec la chasse aux sans-papiers et en délocalisant les postes frontières de l'Europe dans des pays où tortures, viols, assassinats sont le quotidien de ceux et celles qui fuient les désordres du monde créés par un impérialisme guerrier, destructeur de la planète, en est une déclinaison.

À l'échelle local, le Contrat d'engagement républicain a fait plier tout le secteur associatif qui est dans certaines villes l'un des premiers employeurs (comme le souligne



Manifestation contre la loi Darmanin, Paris, 14 janvier 2023.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

J. Talpin qui a travaillé longuement dans la ville de Roubaix, l'une des plus pauvres de l'Hexagone ; son dernier ouvrage *La colère des quartiers populaires* est édifiant), pour le mettre sous le joug des préfetures et de leurs pouvoirs dérogatoires. Soupçonnés d'être potentiellement des « terroristes de quartier », la justice « préventive » condamne pendant qu'explorent les infractions pour « outrages et rébellion ». Ces dernières se terminent par des condamnations à la prison pour 20% d'entre elles. Agissant comme des procès baillons, il s'agit de faire taire toute forme de contestation surtout lorsqu'est visée la police : Amal Bentounsi a été poursuivi par M. Valls, plus tard ce sera Assa Traoré, une autre figure militante contre les violences policières, qui le sera.

Faire taire les quartiers lorsque le gouvernement assure un soutien inconditionnel aux génocides d'Israël, va se traduire par une pluie d'amendes pour manifestations illégales mais aussi par un déferlement de mises en accusation pour « apologie du terrorisme » visant des organisations (LFI, NPA, RP...) et des personnalités et militant-es politiques (journalistes, syndicalistes CGT, député-es, élu-es municipaux, porte-paroles politiques, etc.) mais surtout à l'ombre des lumières médiatiques, un grand nombre de personnes des quartiers ou impliquées dans la vie

du culte musulman. C'est le cas d'AbdouRahmane Ridouane président de la mosquée de Pessac que Darmanin a mis sur son tableau de chasse et veut expulser pour des motifs fallacieux qui relèvent de notes blanches où la DGSI transforme et surinterprète ses messages sur les réseaux sociaux. De la même manière, la plainte contre Elias Imzalene pour avoir appelé à l'« intifada » lors d'une manifestation, lui a valu un réquisitoire d'une violence inouïe, le procureur demandait 15 ans de prison ferme ! Il aura écopé au final de 5 mois avec sursis et le ministère de l'intérieur vient de geler tous ses avoirs. Derrière ces mises en accusation, la volonté est de faire taire toutes les voix en solidarité avec le peuple palestinien, comme celles d'Urgence Palestine entre autres.

Sur des années de violences directes ou indirectes, la résignation a fini par gagner plusieurs générations d'immigré-es et leurs descendant-es. Il ne s'agit pas de fatalisme, mais le sentiment que le rapport de forces pour gagner n'est pas en faveur des plus discriminés racialement et des plus exploités. Les trahisons d'une partie de la gauche assumant son tournant néolibéral et des positions ouvertement racistes, se traduisent par le sentiment que la transformation du quotidien est quasi impossible pour l'heure. Si l'abstention touche toutes les catégories populaires, on ne peut

que constater que la résistance dans les urnes face aux forces fascistes se fait dans les quartiers populaires pour l'essentiel. Sans en faire des sujets révolutionnaires en soi, leurs conditions d'existence dans des quartiers laissés à l'abandon par les services de l'État (en dehors de la police), dans un contexte d'islamophobie structurelle, de paupérisation massive mais avec leur conscience aigüe des enjeux politiques doivent nous laisser penser, qu'ils et elles constituent un potentiel d'avant-garde pour l'émancipation de toute la société. Mais si les quartiers tombent, le fascisme gagne partout. □

* Omar Slaouti est enseignant dans un lycée d'Argenteuil et membre du collectif Vérité et Justice pour Ali Ziri. Il a également été l'un des porte-parole de la Marche pour la justice et la dignité et contre les violences policières (2017) et du collectif Rosa Parks (2018), et l'un des initiateurs de la Marche contre l'islamophobie (2019).

1) J. Talpin, *L'épreuve de la discrimination*. Éd. PUF, 2021.

2) M. Mohammed et J. Talpin, *Communautarisme ?* Éd. PUF/Vie des idées, 2018.

3) P. Simon et V. Tiber, *La fabrique du citoyen. Origines et rapport au politique en France*. INED, Documents de travail n° 175, 2012.

4) A. Hajjat et M. Mohammed, *Islamophobie Comment les élites françaises fabriquent le "problème musulman"*. Éd. La découverte, 2016.

5) J. Talpin, *La colère des quartiers populaires*. Éd. PUF/Lien social, 2024.

Oligarchie bourgeoise et démocratie socialiste

PAR JEAN BATOU

Ce texte est issu d'une introduction à une séance organisée par le Centre d'études marxistes. Ces formations visent à la fois un objectif d'autoformation et de réflexion critiques. Elles empruntent donc beaucoup à des travaux préexistants de camarades issues ou non de notre courant. Jean Batou présente les éléments clés de la démocratie bourgeoise, comme structure la plus efficace dans le cadre du fonctionnement normal du capitalisme. Les révolutionnaires ne doivent pas laisser cette question de côté, mais au contraire en faire un élément clé de l'émancipation des travailleuses et des travailleurs.

Le marxisme vulgaire présente la démocratie comme un ensemble de droits politiques conquis par la bourgeoisie dans sa lutte contre l'Ancien Régime et les prérogatives de droit divin du monarque. Le socialisme aurait seulement pour tâche de poursuivre ce combat sur le plan économique, contre le pouvoir indu que confère la propriété privée des moyens de production. Dans une période où de nombreux États prétendus démocratiques connaissent des évolutions autoritaires préoccupantes, il vaut la peine de rappeler que la bourgeoisie s'est toujours efforcée de conditionner les libertés démocratiques à la préservation de ses intérêts. C'est pourquoi leur extension a toujours été le fruit d'importantes luttes populaires et féministes. Pour cette raison, le socialisme peut légitimement revendiquer cet héritage pour le développer et lui donner un contenu réel. L'exercice des libertés démocratiques est en effet une condition essentielle de l'auto-émancipation humaine.

ORDRE LIBÉRAL ET POUVOIR DES RICHES

Sous l'Ancien Régime, ce qui intéresse la bourgeoisie, c'est la sacralisation de la propriété privée et de la liberté du commerce et de l'industrie. Le roi ne doit pas pouvoir lever l'impôt sans l'accord des plus riches de ses sujets. Au 17^e siècle, John Locke, le philosophe anglais, précurseur de la pensée

libérale, fait découler les droits de la personne de ceux de la propriété privée — sur son corps, ses biens, sa femme, ses esclaves et les terres colonisées (il est actionnaire de la Royal African Company).

De 1789 à 1792, la Révolution établit le suffrage censitaire et accorde un droit de veto suspensif au roi (il peut s'opposer à une loi adoptée par le parlement pendant près de 6 ans). Durant la monarchie constitutionnelle, l'Assemblée législative liquide les obstacles à l'expansion de la production et des échanges marchands : mise en vente des communs ; suppression des monopoles commerciaux, du contrôle des prix et des péages (décret d'Allarde, mars 1791) et abolition des corporations de métiers (Loi Le Chapelier, juin 1791, qui interdit aussi les premières organisations ouvrières).

Dans la plus grande partie du 19^e siècle, les textes fondateurs tant des monarchies constitutionnelles que des républiques prévoient une forte restriction des libertés démocratiques. Le suffrage censitaire est la règle. En 1795, le député thermidorien Boissy d'Anglas justifie ainsi cet état de choses : « Vous devez garantir la propriété du riche. [...] Nous devons être gouvernés par les meilleurs : les meilleurs sont les plus instruits et les plus intéressés au maintien des lois ; or, à bien peu d'exceptions près, vous ne trouverez de pareils hommes que parmi ceux qui, possédant une propriété, sont attachés au pays qui

la contient, aux lois qui la protègent, à la tranquillité qui la conserve »¹.

Le suffrage « universel » masculin ne s'installe durablement en France qu'avec la Troisième République, dans la foulée de l'écrasement de La Commune. En Allemagne, il date de 1871, mais reste censitaire dans les Länder et bridé par les lois antisocialistes, de 1878 à 1890, au niveau fédéral. En Angleterre, il voit le jour en 1918, en Italie en 1919. Le suffrage féminin, introduit en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans les pays scandinaves avant 1914, est établi en Allemagne en 1918, en Angleterre (par étapes) de 1918 à 1928, en France et en Italie en 1945 seulement. Partout, c'est une conquête des mobilisations populaires et féministes. L'écrivain progressiste norvégien Henrik Ibsen exprime bien cela, lorsqu'il écrit, en février 1871 : « Celui qui possède la liberté autrement que comme l'objet à rechercher, la possède morte et sans esprit, car la notion de liberté a ceci de particulier qu'elle s'étend toujours pendant qu'on l'acquiert »².

Le suffrage universel donne évidemment une crédibilité renforcée à la démocratie bourgeoise, qui peut prétendre exprimer la volonté de la majorité, ceci d'autant plus que des partis ouvriers participent à des exécutifs, dès la fin du 19^e siècle. L'ordre démocratique est ainsi largement validé par les socialistes, puis par les communistes stalinien, dès le milieu des années 1930 (période des fronts

populaires). Pourtant, le parlement élu au suffrage universel permet avant tout à la bourgeoisie de rechercher des compromis entre ses diverses fractions. Le multipartisme l'autorise aussi, en cas de besoin, à présenter des alternatives gouvernementales dans la continuité de sa domination.

SUFFRAGE UNIVERSEL ET FÉODALITÉ ÉCONOMIQUE

Les progrès du suffrage universel coïncident avec l'avènement du capitalisme des monopoles, dans une période où la richesse d'une petite minorité s'oppose de plus en plus frontalement à l'intérêt commun. Désormais, la nouvelle féodalité économique de la banque et de la grande industrie foule au pied les principes démocratiques³. L'axe du pouvoir se déplace vers l'exécutif et les sphères supérieures de l'appareil d'État, qui garantissent un accès privilégié aux fractions dominantes du capital. Les juristes parlent d'un « parlement rationalisé » qui garantit l'autonomie et la stabilité de l'exécutif.

Ainsi, la démocratie bourgeoise n'a pas cessé d'être une oligarchie (le pouvoir d'une classe restreinte et privilégiée), même si elle réclame le consentement périodique du peuple. Elle concède les droits démocratiques du bout des lèvres.

Quelles sont ses limites ?

1. Elle suppose la division du corps électoral entre une minorité active et une majorité passive. La politique est le domaine de la première, à l'exclusion de la seconde. S'adresser à la seconde relèverait du populisme. L'aliénation politique du plus grand nombre va ainsi de pair avec son aliénation économique.

2. Elle sous-représente le monde du travail par le biais des modes de scrutin, des découpages électoraux et de l'exclusion de l'immigration.

3. Elle donne un pouvoir de blocage à une chambre haute non représentative (le Sénat français, élu par 160 000 personnes ; la Chambre des Lords britannique, composée de membres à vie, de lords héréditaires et de lords spirituels de droit de l'Église d'Angleterre).

4. Elle fait du chef de l'État, en particulier lorsqu'il est élu au suffrage universel, une sorte de monarque soustrait au contrôle du parlement.

5. Elle est court-circuitée par le gouvernement et les sommets de l'appareil d'État, qui proposent la quasi-totalité



des lois et disposent de moyens constitutionnels pour passer outre les votes du parlement, réduit au statut de « chambre d'enregistrement ».

6. Elle est soumise à des instances internationales qui échappent partiellement ou totalement à tout contrôle populaire (UE, OMC, FMI, Commission trilatérale, etc.)

7. Elle est formelle, puisque soumise à la sanction du capital (aujourd'hui, on préfère dire « des marchés »), qui a la haute main sur la dette publique, les investissements, l'emploi, les médias...

8. Elle est menacée par les lois liberticides (régulières ou d'exception) et les corps répressifs (police, armée, services secrets).

« ÉTATISME AUTORITAIRE » ET FASCISME

En 1978, Nicos Poulantzas décrit l'émergence d'un « étatsisme autoritaire » — qu'il distingue des dictatures policières, militaires ou fascistes — qui tend à la réduction des droits démocratiques⁴. Il dénonce le monopole quasi absolu de l'exécutif sur la formation des lois, l'importance prise par les décrets et arrêtés d'application, ainsi que l'autonomisation de l'administration, dont les circulaires prennent l'ascendant sur les dispositifs légaux. De plus en plus, la politique de l'État s'élabore dans des cercles restreints, sous le sceau du secret, et permet l'immixtion de réseaux internationaux privés, comme la Commission trilatérale.

Le président est le « point de focalisation des divers foyers et réseaux administratifs du pouvoir » qui se muent

en « parti politique réel de l'ensemble de la bourgeoisie, sous l'hégémonie du capital monopoliste ». L'alternance se réduit à un tour de passe-passe, ouvrant la porte à un véritable « foyer de parti unique ». « Cet État, précise-t-il, n'est ni la forme nouvelle d'un effectif État d'exception ni, en soi, la forme transitoire vers un tel État : il représente la nouvelle forme "démocratique" de la république bourgeoise dans la phase actuelle ».

Il se distingue du fascisme, qui résulte d'une « crise de l'État », dont l'« installation ne se fait jamais à froid » et « suppose une défaite historique préalable du mouvement populaire et de la classe ouvrière ». Cependant, il contient « des éléments épars et diffus de totalitarisme » et « cristallise leur agencement organique en dispositif permanent et parallèle à l'État officiel ». Il n'est donc pas exclu, qu'après une profonde défaite du mouvement social, un processus de fascisation puisse se développer, non pas de l'extérieur (comme le fascisme historique), mais « d'une rupture interne à l'État, selon des lignes d'ores et déjà tracées dans sa configuration actuelle »⁵.

Ces évolutions permettent de mieux saisir la remarque de Jacques Rancière sur le suffrage universel, qu'il assimile à une « forme mixte, née de l'oligarchie, détournée par le combat démocratique et perpétuellement reconquise par l'oligarchie »⁶.



AUX ORIGINES MODERNES DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Au 17^e siècle, au cours de la Première révolution anglaise (1642-1651), les Niveleurs, ancêtres des Sans-culottes, revendiquent le suffrage « universel » masculin pour l'élection de la Chambre des communes, la suppression de la Chambre des Lords, l'abolition de la dîme, des impôts indirects et de la prison pour dettes... En France, le 10 août 1792, la prise du Palais des Tuileries par les Sans-culottes de la Commune insurrectionnelle, les masses plébéiennes de la capitale, conduit à l'abolition de la monarchie, à l'élection de la Convention au suffrage « universel » masculin et au vote de la Constitution du 24 juin 1793, la plus avancée de toute l'histoire de la démocratie représentative, jamais mise en œuvre en raison de la guerre, puis de la réaction thermidorienne.

Sur le plan économique, elle sacralise la propriété privée, conçue alors comme celle des petits propriétaires, détenteurs de leurs outils de travail. La richesse indécente des affairistes est encore assimilée à des abus (accaparement, monopoles, agiotage, etc.), que la loi aurait pour tâche de proscrire⁷. Après l'expropriation des biens de l'Église, soit environ 10% des terres cultivables (fin 1789), de même que ceux de l'aristocratie ayant fui à l'étranger (1792-1793), les paysans sans terre ne partagent pas la même religion de la propriété privée⁸. En même temps, la Constitution de 1793 prévoit la plus complète liberté d'opinion, de réunion, de presse, de religion et « *la protection des libertés publiques contre ceux qui nous gouvernent* » ; le droit au travail et à l'aide sociale, comme « *une dette sacrée de la nation envers ses membres* » ; « *le droit de chaque section du souverain assemblé de jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté* » ; le droit du peuple de revoir, de réformer et de changer sa constitution. Si le gouvernement viole les droits du peuple, elle glorifie l'insurrection comme « *le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs* ».

RÉVOLUTION ET DÉMOCRATIE PAR EN BAS

Ce qui a été moins remarqué, c'est que cette Constitution ne fonde pas seulement la souveraineté populaire

sur le suffrage « universel » masculin (dès 21 ans, incluant les étrangers établis depuis au moins un an), mais aussi sur la réunion périodique de l'ensemble du corps électoral dans des Assemblées Primaires (AP) de 200 à 600 citoyens (pouvant être convoquées par 1/5 de leurs membres). Les administrations municipales, de district et départementales doivent être élues à chaque niveau par la population concernée et renouvelées tous les ans par moitié. Saint-Just parlait pour cela de « l'assise communale » de la souveraineté populaire.

Ce texte entend codifier les formes de démocratie directe (sociétés populaires, comités révolutionnaires), qui ont vu spontanément le jour dans des milliers de communes⁹. Il prévoit la désignation des députés du Corps législatif national pour une année, le 1^{er} mai, par les AP ; les projets de loi leur seront soumis avec possibilité de les contester — la révision de la Constitution procédera de la même façon. Un Conseil exécutif de 24 membres sera désigné par le Corps législatif et renouvelé par moitié chaque année. Les grades militaires ne seront observés que pendant le service.

Deux aspects démocratiques fondamentaux font défaut à cette Constitution. L'abolition de l'esclavage, qui est finalement votée par la Convention, le 4 février 1794, en raison du soulèvement des esclaves et de la menace d'une occupation anglaise et espagnole de la partie française de Saint-Domingue. Mais aussi, la reconnaissance des droits politiques des femmes, que la Convention n'a jamais envisagée, allant au contraire jusqu'à voter l'interdiction des sociétés et clubs populaires féminins, le 30 octobre 1793, puis le confinement des femmes à domicile, le 23 mai 1795, trois jours après un soulèvement populaire qui réclamait du pain et l'application de la Constitution de 1793¹⁰. Ces graves injustices pèseront lourd sur l'avenir des mouvements d'émancipation en France et au-delà.

Après l'expérience de la Commune de 1871, Marx voit la Révolution française comme un « gigantesque coup de balai » emportant les derniers vestiges des privilèges moyenâgeux, avant que Napoléon ne reprenne l'œuvre de construction d'un État tentaculaire, amorcé par la monarchie¹¹. En 1885, Engels précise, que « pendant toute la Révolution, jusqu'au 18 Brumaire,

l'ensemble des administrations des départements, arrondissements et communes se composait d'autorités élues par les administrés eux-mêmes, qui jouissaient d'une complète liberté dans le cadre des lois publiques générales, ajoutant même que cette auto-administration provinciale et locale [...] devint précisément le plus puissant levier de la révolution »¹². La démocratie mise en place par la Commune de 1871 s'inspirera ainsi de celle de la Convention montagnarde.

AUTO-ÉMANCIPATION ET EXERCICE DES LIBERTÉS

L'histoire longue des combats démocratiques, ravivée par les révolutions de 1848 en Europe, amène Rosa Luxemburg à porter un regard critique sur l'Octobre russe. Pour elle, « *Lénine et ses amis* » ont témoigné à tort du « mépris le plus glacial à l'égard de l'Assemblée constituante, du suffrage universel, de la liberté de la presse et de réunion, bref de tout l'appareil des libertés démocratiques fondamentales des masses populaires ». Elle met en cause le fait que la Constitution du 10 juillet 1918 exclut « *des couches croissantes de la petite-bourgeoisie et du prolétariat* », réduites à des activités informelles en raison de la destruction de l'appareil productif, du droit d'élire et d'être élu dans les soviets¹³. Son article 25, au terme duquel 125 000 suffrages sont requis pour élire un député provincial au congrès panrusse des soviets, contre 25.000 seulement dans les villes, pose aussi de sérieux problèmes.

Cela dit, au début des années 1930, face au danger fasciste, Trotski insiste sur l'importance de défendre les « *bastions* », les « *bases* », les « *foyers de la démocratie prolétarienne* [...] dans la société bourgeoise », d'abord de ses organisations (syndicats, partis, clubs de formation, organisations sportives, coopératives, etc.), mais aussi de leurs conquêtes politiques et matérielles (législation sociale, droits civiques et politiques)¹⁴.

En 1934, le point 16 du Programme d'action de la Ligue communiste s'intitule *Pour une Assemblée unique*. Il revendique « un État qui ne s'appuie que sur les masses travailleuses des villes et de la campagne » afin d'exprimer « la volonté de la majorité du prolétariat ». Comment ? Par le retour aux méthodes de la



Convention montagnarde de 1793 ; par la suppression du Sénat et de la présidence de la République¹⁵, « qui sert de point de concentration occulte à toutes les forces du militarisme et de la réaction ! » ; par une « Assemblée unique » concentrant les pouvoirs législatif et exécutif, élue « pour deux ans, au suffrage universel, depuis l'âge de dix-huit ans, sans distinction de sexe ni de nationalité [...] sur la base d'assemblées locales, constamment révocables par leurs mandants » ; par une députation gratifiée « du traitement d'un ouvrier qualifié »¹⁶.

Aujourd'hui, alors que la conscience du plus grand nombre a largement perdu de vue l'horizon du socialisme, les aspirations démocratiques jouent un rôle central dans le combat pour arracher le contrôle de nos vies aux profits capitalistes et celui de la vie publique aux gouvernements oligarchiques à leurs ordres. Cela explique l'appel à une « démocratie réelle, maintenant ! », lancé par les occupations de rue de 2011, dans le monde arabe, en Espagne et aux États-Unis, de même que par Nuit Debout (2016) et le mouvement des Gilets jaunes (2018-2019) en France. En effet, toute politique d'opposition sérieuse est nécessairement amenée à poser aujourd'hui centralement la question d'un changement de régime.

Dans une situation présentant certaines analogies avec la nôtre — crise économique et montée des extrêmes droites —, la Ligue communiste écrivait dans son Programme d'action de juin 1935 : « Il ne suffit plus de défendre la démocratie, mais il s'agit de la reconquérir. Le déplacement du centre de gravité politique du parlement vers le gouvernement, du gouvernement vers l'oligarchie du capital financier, des généraux, des policiers est un fait accompli. Ni le parlement actuel, ni de nouvelles élections ne peuvent rien en changer »¹⁷. En ce début d'année 2025, ne pouvons-nous pas pleinement reprendre ce constat à notre compte ? □

1) Avant la Troisième République, le suffrage « universel » masculin direct, sans très forte restriction des libertés démocratiques, n'existe que sous la Convention (1792-1794) et la II^e République (1848-1850).

2) Cité par Kittang Atle, « Mais que fait donc le docteur Rank dans Une maison de poupée ? », *Études germaniques*, 248, 4/2007, p. 851-860.

3) Le journaliste Henry Desmarest Lloyd dénonce les « barons voleurs » qui dominent l'économie états-unienne dans *Wealth Against Commonwealth*. Éd. Harpers & Brothers, 1894.

4) Nicos Poulantzas, *L'État, le pouvoir, le socialisme*. 2^e éd. *Prairies ordinaires*, 2013. Cette citation et celles qui suivent sont tirées de ce volume, pp. 289-337.

5) Pourquoi qualifier de « fascisme » une « rupture interne à l'État » selon des lignes préexistantes ? Un tel régime ne s'apparenterait-il pas plus à une dictature policière ou militaire ? La spécificité du fascisme n'est-elle pas de se développer de

l'extérieur de l'État, porté par un mouvement de masse autonome ?

6) Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*. Éd. La Fabrique, 2005, p. 61.

7) La pétition de « l'enragé » Jacques Roux à la Convention, du 25 juin 1793 ne critique pas la constitution, parce qu'elle sacralise la propriété privée, mais parce qu'elle ne proscrie pas les monopoles, l'accaparement et l'agiotage, présumés responsables de la misère populaire.

8) Daniel Guérin, *La lutte de classes sous la Première République*. Éd. Gallimard, 1946, vol. 1, pp. 76-84.

9) *Ibid.*, pp. 177-186.

10) Sur l'abolition hésitante de l'esclavage, voir Yves Bonot, *La Révolution française et la fin des colonies*. Éd. Maspero, 1987. Sur le refus obstiné de laisser les femmes occuper l'espace public, voir Dominique Godineau, *Citoyennes Tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris durant la Révolution française*. 2^e éd. Perrin, 2003. Sur les deux enjeux, voir Daniel Bensaid, *Moi La Révolution*. Éd. Gallimard, 1989, pp. 50-91.

11) Karl Marx, *La Guerre civile en France*, chap. III, 1871.

12) Friedrich Engels, « Adresse du comité central de la Ligue des communistes » (mars 1850), note pour l'édition de 1885.

13) Rosa Luxemburg, *La Révolution russe*, 1918. Lorsqu'il dirigeait la *Rheinische Zeitung*, de fin 1842 à début 1843, Marx a défendu à plusieurs reprises que l'apprentissage de la politique ne peut procéder que d'un exercice sans restriction des libertés démocratiques.

14) Léon Trotski, *La révolution allemande et la bureaucratie stalinienne*, janvier 1932.

15) Depuis son introduction, en 1848, Félix Pyat ne cesse de dénoncer la présidence de la République comme un retour à la monarchie (voir *Contre la présidence*. Pour le droit au récidive, *Les amis de Paris-Zanzibar*, 2002).

16) Ligue communiste, « Programme d'action », juin 1934.

17) *Ibid.*

Février 1975 : le procès des appelés

du contingent de Draguignan

PAR ROBERT PELLETIER

Les 7 et 8 février 1975 se tenait à Marseille, devant le Tribunal permanent des forces armées (TPFA), le procès de trois appelés du contingent mis en examen pour « incitation à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline générale ».

UN CONTEXTE PRÉ-RÉVOLUTIONNAIRE

Durant l'année 1974 les mobilisations antimilitaristes se sont amplifiées dans un contexte où les armées sont au cœur de l'actualité sociale et politique tant en France que de par le monde. En France, l'armée a remplacé les aiguilleurs du ciel, les postiers, les éboueurs, assuré les transports lors des grèves de ces secteurs. Le coup d'État de Pinochet au Chili, la révolution des œillets mise en marche par les militaires du MFA au Portugal alimentent les débats autour de la question stratégique pour celles et ceux qui se revendiquent du socialisme.

L'APPEL DES CENT

À la veille du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974, dans les quotidiens *Rouge* (expérimental) et *Libération*, 100 soldats appelés demandaient aux candidats de se prononcer publiquement sur un ensemble de revendications démocratiques. *Les Cent* deviennent rapidement des milliers, et gouvernement et hiérarchie militaire tentent de limiter l'impact de l'appel en multipliant la répression avec quelques plus que modestes améliorations de la vie des appelés. Mais la mobilisation ne faiblit pas et se concrétise le 10 septembre sur la manifestation en uniforme de près de 150 soldats dans les rues de Draguignan. La manifestation reçoit un soutien presque unanime des organisations

du mouvement ouvrier, les réformistes marquant leurs distances avec les antimilitaristes. Politiques et militaires s'accordent pour reconnaître un malaise, voire une crise de l'institution.

LA RÉACTION DU POUVOIR

Les soldats Pelletier, Ravet et Taurus, supposés meneurs de la manifestation, sont arrêtés et présentés devant le juge d'instruction du TPFA au titre « [qu']est puni, en temps de paix, d'un emprisonnement de six mois à deux ans, tout militaire ou tout individu embarqué qui, par quelque moyen que ce soit, incite un ou plusieurs militaires à commettre des actes contraires au devoir ou à la discipline ».

La solidarité s'organise à l'initiative de l'union locale CFDT de Gennevilliers à laquelle Pelletier est rattaché. Meetings, manifestations se succèdent jusqu'au procès accompagnés de milliers de signatures de pétitions, des centaines de soutiens de structures syndicales. Une vague de solidarité à résonance nationale. Un écho qui se retrouve dans l'exceptionnelle pléiade d'avocats qui défendent les trois prévenus.

LE PROCÈS

D'entrée, les prévenus reviennent sur les motifs de la manifestation : brimades, sanctions arbitraires, racisme, chantage aux permissions, anticomunisme. Pelletier insiste sur l'utilisation qui est faite de l'armée lors des grèves des éboueurs, des contrôleurs aériens ou des postiers. Les trois contestent leur désignation comme meneurs alors que la colère des appelés était largement partagée.

Plusieurs appelés, témoins de l'accusation,

se rétractent pendant l'audience. Un avocat de la défense « demande au Commissaire du gouvernement s'il maintient l'accusation », laissant le président du tribunal perplexe. De nombreux témoins de moralité apportent leur soutien aux accusés et aux revendications des soldats, représentant la CGT, la CFDT, le PCF, la Ligue des droits de l'Homme, la JC et le PS.

EN FINIR AVEC L'ARMÉE

Lors d'une dernière prise de parole, Pelletier radicalise son positionnement en affirmant que l'institution militaire « veut faire des hommes dociles qui ne protestent pas quand on leur fait briser la grève des éboueurs, des PTT ou des aiguilleurs du ciel. [...] Je suis convaincu que dans cette société, l'armée et les travailleurs ne peuvent avoir d'intérêts communs. J'appartiens à la CFDT. Je milite donc pour le socialisme [...] pour moi, la seule garantie que la France ne soit pas la Grèce ou le Chili c'est que le contingent ait le droit et le moyen d'empêcher toute tentative de Coup d'État d'une fraction de l'armée ».

La sentence prend en compte le rapport de force dans et hors la salle d'audience : Pelletier (« cheville ouvrière ») et Ravet (« plus gradé et plus intelligent ») sont condamnés à des peines couvrant la durée de leurs détentions préventives et Taurus (« pas très évolué ») est acquitté. Au verdict, une partie de la salle chante le poing levé couvrant la Marseillaise des militaires et policiers, pourtant nombreux dans la salle. □

Lire à ce sujet : Bernard Docte et Patrick Mars, Dossier M... comme militaire, Editions Alain Moreau, 1979.

Robert Pelletier et Serge Ravet Le mouvement des soldats : les comités de soldats et l'antimilitarisme révolutionnaire. Éd. Maspero, Paris, 1976.

Collectif, Le procès de Draguignan, Editions du Rocher, 1975